

Ensemble, changeons la finance

Financité

magazine

Dis moi
comment tu paies

Financer
la transition

« Ce n'est pas normal
qu'une commune doive
se substituer aux banques »

LA BOURSE OU LA VIE



UN MONDE QUI CHANGE

Bernard Bayot

Entre 2002 et 2008, le gouvernement soudanais a commis des crimes de masse contre des civil-e-s au Darfour et d'autres communautés soudanaises marginalisées. À l'époque, BNP Paribas agissait comme première banque étrangère pour le compte du gouvernement soudanais et était considérée comme la banque centrale soudanaise *de facto*. Les relations étroites qu'elle entretenait avec le gouvernement soudanais ont été révélées en juin 2014, lorsque les États-Unis ont déclenché des poursuites contre la banque pour avoir violé les restrictions financières imposées sur les transactions avec le Soudan, l'Iran et Cuba.

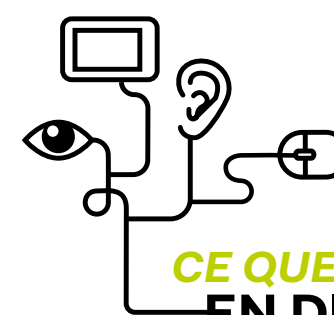
Dans le cadre de ces poursuites, la banque a conclu un accord de plaider coupable (l'une des possibilités laissées par le système américain) avec le ministère de la Justice des États-Unis, la condamnant à une amende de près de neuf milliards de dollars. Afin de permettre aux victimes d'obtenir justice et d'être indemnisées, une action judiciaire intentée contre la banque par la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) et Global Diligence Alliance est actuellement en cours en France.

Et elle n'est pas la seule : le 26 octobre 2022, les Amis de la Terre, Oxfam France et Notre Affaire ont adressé un courrier recommandé de mise en demeure à BNP Paribas en raison de ses activités de financement des énergies fossiles. Entre 2016 et 2021, la banque s'est en effet imposée comme le premier financeur européen et le cinquième à l'échelle mondiale de l'expansion des énergies fossiles, selon le rapport Banking on Climate Chaos. Le 23 février, les ONG ont officiellement assigné BNP Paribas en justice.

Ainsi donc, les banques ne peuvent-elles pas financer n'importe quoi et semblent-elles comptables de leurs actes, plutôt une bonne nouvelle. De son côté, la Commission européenne a présenté une proposition de directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité. Celui-ci les obligerait non seulement à veiller constamment aux impacts négatifs de leurs activités (prévention) et, le cas échéant, à y remédier (atténuation), mais également à réparer les dommages causés (réparation). Il concerne toute violation des droits humains, en particulier sociaux, et des normes environnementales tout au long de leur chaîne de valeur.

Cela concerne-t-il toutes les entreprises ? *A priori* oui, mais un secteur fait de la résistance et semble bénéficier de quelques bons appuis : la France, siège de BNP Paribas, l'Italie, l'Espagne et la Slovaquie ont en effet menacé de former une minorité de blocage si les services financiers n'étaient pas exclus du champ d'application de cette directive. Traduisons : toutes les entreprises devraient être vertueuses à l'exception de la finance qui pourrait continuer à être irresponsable...

Le débat autour de cette directive est hautement politique – et essentiel – pour contrer le lobby des grandes banques flanqué de ceux qui jouent les idiots utiles en ne comprenant pas – ou en feignant de ne pas comprendre – que nous ne répondrons jamais aux enjeux sociaux et écologiques de notre temps si nous n'imposons pas aux banques d'œuvrer en ce sens. Pour un monde qui change, il faut impérativement des banques qui changent ! ■



CE QUE VOUS EN DITES EN DIRECT DE NOS RÉSEAUX SOCIAUX

Pensez-vous qu'il faille limiter la rémunération des métiers bancaires ?

Oui, je pense que les banquier-ère-s gagnent trop sur le dos de leurs client-e-s. Les services sont de moins en moins efficaces. Nous payons plus de frais que ce que nous rapporte notre épargne. Qui par contre rapporte à la banque.

Jean-Marc Lesoir

C'est évident. Il y a quelques années, j'ai lu que les banques, et la finance en général, empochaient un tiers des profits de l'économie, mais ne fournissaient qu'un dixième de valeur ajoutée. Les dirigeant-e-s des banques ne sont pas seul-e-s, les actionnaires accaparent tout autant.

Marc Blasband

Pensez-vous que la réponse de BNP Paribas aux ONG de l'Affaire BNP soit suffisante ?

Non seulement, la banque ne répond pas aux demandes des ONG, mais en plus elle semble se moquer complètement de tous les consomm-acteur-ric-e-s et de son impact très lourd sur l'environnement, mais aussi sur la justice sociale et économique. Il faudrait des astreintes sévères, des amendes, et faire cesser ses mensonges et son slogan de « banque durable ».

Il faut interdire effectivement la vente de produits financiers écocides et interdire les soutiens financiers aux guerres, aux armes, aux énergies fossiles, stopper aussi les subventions européennes à ces secteurs des armes et des énergies fossiles, ainsi que tout ce qui constitue des pratiques écocides.

Diane Decamps

INSCRIVEZ-VOUS À NOS NEWSLETTERS QUOTIDIENNES ET RÉAGISSEZ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX : WWW.FINANCITE.BE + f

SOMMAIRE

- 4 **DOSSIER**
La bourse ou la vie
- 10 **ACTUS**
- 12 **LA FINANCE EXPLIQUÉE**
Financer la transition
- 14 **EN TOUTE MAUVAISE FOIS**
Sortez Nestlé de la liste noire
- 15 **LES EXPERT-E-S DU QUOTIDIEN**
Payer son aide-ménagère
- 16 **INTERVIEW**
« Ce n'est pas normal qu'une commune doive se substituer aux banques »
- 18 **ANALYSES**
Dis-moi comment tu paies Investir « socialement responsable », à quoi bon ?
Devoir de vigilance
- 24 **FINANCE SOLIDAIRE**
Créer en commun
De la solidarité sur la table
Coopération à l'italienne
- 27 **MONNAIES CITOYENNES**
Demain, on mange quoi ?
- 30 **LE MOUVEMENT FINANCITÉ**
Ça roule pour les monnaies locales
- 31 **CAMPAGNE**
Boycotter ou boursicotter ?
- 32 **RÉGIONS**
- 38 **NOTRE ACTUALITÉ**
- 39 **OUI, MAIS**
- 40 **SANS FILTRE**
La fable de Batopin

SOS CASH

STOP À LA DISPARITION DES DISTRIBUTEURS DE BILLETS !



Signez la pétition sur soscash.be

Financité



testachats testaankoop

QUI SOMMES-NOUS ?

Financité est un mouvement qui rassemble des citoyen-ne-s et des associations qui contribuent ensemble à remettre la finance et l'économie au service des citoyen-ne-s et de l'environnement. Pour Financité, encourager la transition écologique et sociale ainsi qu'œuvrer pour le bien commun passe par une finance plus juste, éthique et solidaire.

Au travers d'ateliers, de conférences, de formations, d'outils pédagogiques et d'accompagnement, Financité informe et mobilise pour changer la finance. Partout en Wallonie et à Bruxelles, des groupes de citoyen-ne-s se sont déjà formés pour développer des initiatives de monnaie locale et citoyenne, des coopératives de biens communs, des groupes d'épargne collective...

Tout le monde peut faire un premier pas pour renverser la machine financière. Parallèlement, Financité réalise des recherches sur la finance éthique et solidaire et développe des outils nouveaux pour le financement et la promotion de l'économie sociale. Le Financité magazine est une publication de Financité. Son but est de faire connaître la finance responsable et solidaire à un public le plus large possible.

Financité

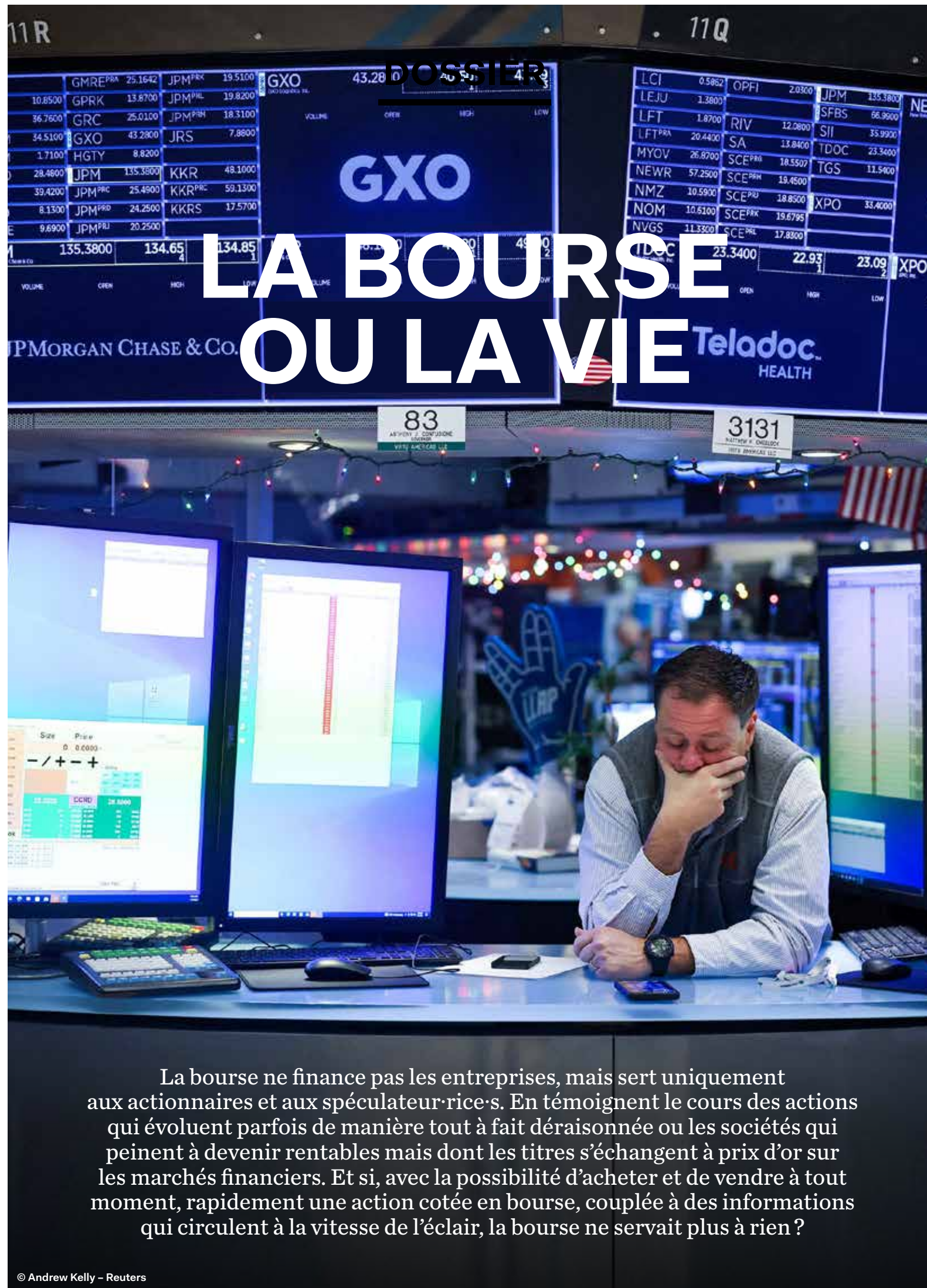
Écriture : L'écriture inclusive et la féminisation des noms sont employés dans cette publication, quitte à parfois faire des « fautes » de français assumées, mais replaçant les femmes et les hommes sur un pied d'égalité.

Rédaction : rue Botanique 75, 1210 Bruxelles – 02 340 08 60 – info@financite.be – www.financite.be

Éditeur responsable : Bernard Bayot. **Ont collaboré à ce numéro** : Bernard Bayot, Anne Berger, Eric Dewaele, Louise Dubois, Anne Fily, Morgane Kubicki, Didier Palange, Valéry Paternotte, Irène Piancatelli, Héloïse Rigot. **Graphisme et mise en page** : Louise Laurent & Élise Debouny. **Photo de couverture** : Andrew Kelly – Reuters. **Impression** : Les Éditions de l'Avenir

Financé par Financité est acteur de





La bourse ne finance pas les entreprises, mais sert uniquement aux actionnaires et aux spéculateur·rice·s. En témoignent le cours des actions qui évoluent parfois de manière tout à fait déraisonnée ou les sociétés qui peinent à devenir rentables mais dont les titres s'échangent à prix d'or sur les marchés financiers. Et si, avec la possibilité d'acheter et de vendre à tout moment, rapidement une action cotée en bourse, couplée à des informations qui circulent à la vitesse de l'éclair, la bourse ne servait plus à rien ?

© Andrew Kelly - Reuters

CES ENTREPRISES QUI FINANCENT LES ACTIONNAIRES

La fonction première de la bourse devrait être de faciliter le financement des entreprises.

Morgane Kubicki

« Buvez de l'eau, pas du coca. » Avec ces quelques mots prononcés dans une conférence de presse de juin 2021, le célèbre joueur de foot Cristiano Ronaldo fait chuter la valeur boursière de la marque américaine de 1,6 % en quelques minutes. C'est peu, mais pour un groupe qui pèse 242 milliards de dollars au moment des faits, cela représente tout de même la coquette somme de 4 milliards de dollars.

En 2018, l'influenceuse Kylie Jenner plus connue pour ses apparitions dans une émission de télé-réalité que son expertise financière fait chuter de 6 % le cours de l'action Snapchat, soit 1,3 milliards de dollars. Il lui aura suffi d'un tweet poétique : « Alors, est-ce que d'autres personnes n'ouvrent plus Snapchat ? Ou c'est juste moi... ugh c'est tellement triste. »

Janvier 2021, une communauté en ligne de particuliers se ligue pour acheter en masse les actions de Gamestop, un géant américain de la distribution de jeux vidéo à la dérive depuis que ces derniers s'achètent en ligne. Des fonds spéculatifs avaient parié à la baisse de ce titre et les membres du forum le savent. Pour les punir, ils et elles achètent ce titre boursier dans l'espoir de faire monter son prix. Son envolée (jusqu'à + 600 %) contraint les fonds spéculatifs (et aussi nombre de petit·e·s investisseur·euse·s) à accuser d'importantes pertes avant que le titre ne rechute.

Un footballeur, une influenceuse et des utilisateur·rice·s d'un sombre forum en ligne qui peuvent en quelques minutes ou quelques caractères bouleverser la valeur d'une entreprise... la preuve pour ceux et celles qui le pensaient déjà que les marchés financiers sont totalement déconnectés de l'économie réelle. Qu'une action en bourse n'a de valeur que parce que des spéculateurs et spéculatrices pensent pouvoir la revendre plus cher ensuite. Que la bourse est le plus grand casino du monde et ne sert pas franchement à financer des entreprises alors que cela devrait être sa fonction première ?

Allô l'économie réelle ?

« J'entends des discours sur le fait que les marchés financiers sont déconnectés de l'économie réelle. Mais il ne faut pas oublier que ces marchés sont là pour mettre en relation les prêteur·euse·s et les emprunteur·euse·s. », entame Marie Lambert, professeure de finance à HEC Liège, l'école de gestion de l'Université de Liège. Le directeur de la bourse de Bruxelles Vincent Van Dessel ajoute : « la bourse est un marché qui centralise les achats et les ventes. Elle ne finance pas les entreprises, elle facilite leur financement. »

La bourse ne finance pas les entreprises mais facilite leur financement.

La valeur comptable d'une entreprise n'a finalement que très peu de lien avec le prix d'une de ses actions en bourse. C'est la capacité à dégager des profits futurs qui compte et pour laquelle des investisseur·euse·s sont prêt·e·s à déboursier de l'argent pour s'offrir une part de la société. Comme si pour un appartement, on ne prenait pas en compte la valeur de l'immeuble mais uniquement ses loyers futurs potentiels. « La comptabilité regarde le passé et donne l'état de la société aujourd'hui. La valeur d'un titre est orientée sur base des flux de trésorerie futurs. Un·e investisseur·euse va se baser sur le passé pour extrapoler le futur », détaille la professeure de finance de l'Université de Liège. Spotify, Uber ou encore Tesla ont toutes fait le pari d'entrer en bourse alors qu'elles n'étaient pas rentables. Et pourtant, les investisseur·euse·s n'ont pas hésité une seconde à acheter les actions émises.

En réalité, on ne valorise comptablement une entreprise qu'à deux moments : quand sonne la cloche qui signe une entrée en bourse pour une entreprise, ou au moment où une personne fait une offre publique d'achat, c'est-à-dire une proposition par une personne ou une entreprise faite au public de lui acheter un certain nombre de titres d'une société. C'est par exemple par ce mécanisme qu'Elon Musk s'est offert le réseau social Twitter pour 44 milliards de dollars.

Tout ce qui existe entre l'entrée en bourse et l'offre publique d'achat n'est que le reflet de la vision que les investisseur·euse·s ont de l'avenir de la société. Un jeu d'offre et de demande d'un produit financier (l'action) qui peut s'échanger autant que l'on veut. D'ailleurs 99 % des transactions boursières sont des échanges de titres sur un marché d'occasion (la bourse) où un·e actionnaire remplace l'autre et qui ne rapportent rien aux entreprises¹.

L'argent qui coule à flot

Enfin rien, c'est un peu exagéré. Le marché primaire (l'introduction en bourse où la société propose ses actions) finance les projets ; le marché secondaire non, mais il a tout de même un effet sur le capital de l'entreprise. La bourse offre en effet la possibilité pour les actionnaires de revendre leur titre comme bon leur semble. En profitant de ce marché régulé, ils et elles s'offrent quelques garanties. « *La bourse, c'est la même chose qu'un contrat que l'on se remet en mains, mais de façon organisée, avec des obligations de publication et de transparence. Cela permet un échange contrôlé et standardisé des informations* », affirme Marie Lambert avant d'ajouter : « *Le seul marché où l'on arrive à avoir des informations standardisées et permettant une comparaison en matière de durabilité, c'est actuellement sur les marchés cotés qui ont des obligations de transparence.* »

99 % des transactions boursières sont des échanges de titres sur un marché d'occasion (la bourse) et qui ne rapportent rien aux entreprises.

De l'autre côté, une entreprise dont le cours de bourse est stable fait preuve de solidité ce qui lui servira lorsqu'elle sera en recherche d'argent frais et émettra de nouvelles actions. Une théorie que réfute Thomas Dallery, membre des Économistes attachés et maître de conférences en économie à l'université du Littoral-Côte d'Opale, dans Alternatives économiques : « *l'émission d'actions est la dernière des sources de financement des entreprises, après l'autofinancement et l'endettement ; les entreprises rachètent de plus en plus leurs propres actions pour rendre du cash à leurs actionnaires, c'est-à-dire pour financer leurs actionnaires, souvent en s'endettant. Le rôle de la Bourse n'est donc pas de financer les entreprises (c'est très marginal, et concerne surtout les start-up), mais essentiellement de sanctuariser le contrôle de la finance sur l'entreprise (principes de la gouvernance actionnariale) et de garantir la liquidité des placements, c'est-à-dire la possibilité pour les actionnaires de revendre leurs titres quand bon leur semble. En résumé, la Bourse n'est pas une institution au service des entreprises, mais elle sert les actionnaires.* »



© Aditya Vyas - Unsplash

La possession d'une action d'une entreprise est généralement assortie à la distribution d'un dividende annuel qui dépend de la bonne santé de l'entreprise. Cette pratique se fait parfois au détriment des entreprises, pressées de distribuer des dividendes importants à leurs actionnaires qui vont, dans certains cas, jusqu'à freiner des projets d'investissement s'ils-elles estiment que cela ne sera pas assez rentable. Pensons aux investissements pour la transition environnementale.

Un autre cas où la bourse sert plus les actionnaires que les entreprises est ce rachat d'action. Il s'agit du moyen qu'ont trouvé les entreprises pour récompenser les actionnaires au-delà du dividende. Plus courante aux États-Unis, la technique est toutefois de plus en plus pratiquée en Europe. Elle est mécaniquement simple. En rachetant ses propres actions et en les détruisant (c'est permis), l'entreprise réduit le nombre d'actions et distribue ainsi ses dividendes à un nombre d'actionnaires moins élevé. Le dividende par action augmente et, avec lui, le cours de bourse de l'action. Les entreprises belges dépensent des centaines de millions d'euros chaque année pour ces rachats qui maintiennent le prix d'une action de manière artificielle. Encore de l'argent qui ne servira pas à l'investissement ou la hausse des salaires.

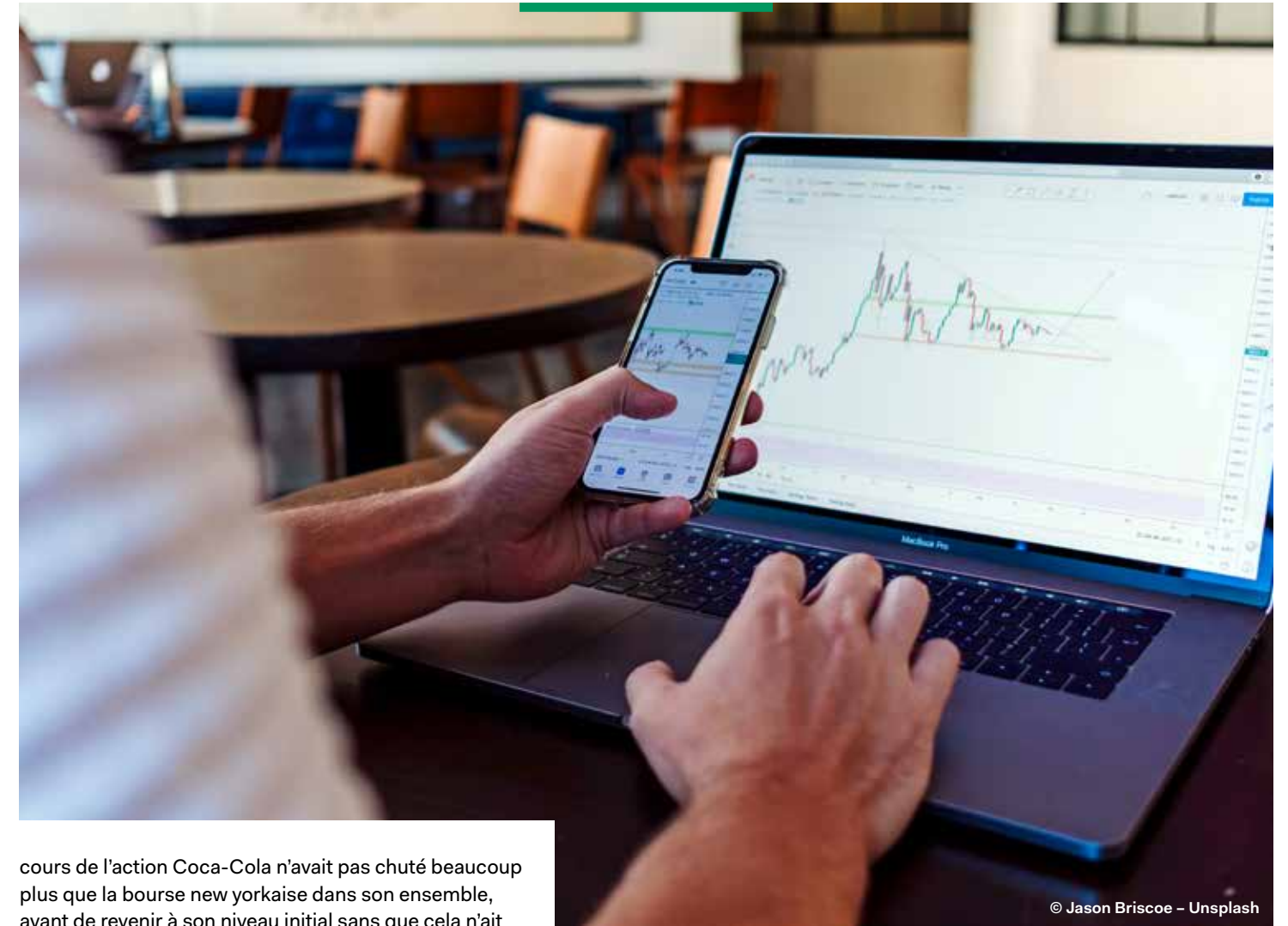
L'ère des machines

Bourse de New York, des courtiers à cravate crient des ordres au téléphone dans un chaos organisé des films hollywoodiens. Bien que souvent utilisée comme image d'illustration, cette scène n'existe plus. D'abord, ce système a été informatisé. Et aujourd'hui, une partie des décisions d'acheter ou de vendre des actions en bourse appartient en réalité à des robots.

« *Il ne faut pas se faire trop d'illusions, les robots sont juste des machines qui font ce qu'un trader ferait manuellement* », prévient Vincent Van Dessel. En réalité, l'automatisation des opérations boursières porte à la fois sur le processus de mise en relation qui fait correspondre automatiquement des ordres d'achat et de vente en temps réel, mais aussi sur l'automatisation des décisions d'achat et de vente. Certains algorithmes sont programmés pour acheter ou vendre des actions en fonction des informations trouvées en ligne ou en fonction de l'évolution du cours d'un titre.

Il y a un peu plus de 5 ans, on voit alors l'apparition de ce que l'on appelle les « flash crash » induits par des robots, programmés par exemple pour vendre lorsque le cours de bourse baisse et provoquant des réactions en chaîne. Depuis, les bourses ont mis en place des courts-circuits qui permettent de geler le marché quelques minutes lorsque l'on observe une chute trop importante.

L'automatisation a aussi permis de rendre les échanges plus rapides, parallèlement à des informations disponibles en quelques minutes sur toutes les plateformes. Typiquement, un joueur de foot qui refuse qu'une canette de soda apparaisse dans le cadre de la caméra, même si des analystes affirmeront plus tard que le



© Jason Briscoe - Unsplash

cours de l'action Coca-Cola n'avait pas chuté beaucoup plus que la bourse new yorkaise dans son ensemble, avant de revenir à son niveau initial sans que cela n'ait finalement aucun effet sur son activité. Ronaldo n'y était pour rien.

« *Normalement, les entreprises cotées ne publient pas d'information qui peuvent avoir un impact sur le cours de l'action pendant pendant les heures de bourse. Cela n'empêche pas que des événements peuvent se produire et parfois nécessiter une suspension de la cotation. Ce qui change avec la rapidité de l'information, c'est qu'elle est immédiatement relayée par une multitude de plateformes. Le marché intègre donc plus vite une nouvelle donnée* », note Thierry Lhoest, directeur en charge de la surveillance des marchés à la FSMA.

Depuis quelques années, la bourse a vu l'arrivée de « flash crash » induits par des robots.

Chez Euronext, la bourse de Bruxelles, on admet volontiers que cette rapidité de l'information accentue l'effet moutonnier. Des mouvements que l'autorité de contrôle remarque aussi : « *La FSMA dispose d'outils de plus en plus performants, affirme Thierry Lhoest. Ceux-ci nous permettent de détecter plus facilement d'éventuels mouvements anormaux.* »

Vite, une action

Ce qui est certain, c'est que la rapidité avec laquelle il est possible d'effectuer une transaction boursière a apporté une vision court-termiste de l'investissement. En 2010 déjà, pour éviter ces transactions incessantes et la spéculation à court terme, le philosophe

Frédéric Lordon défendait l'idée d'un cours de bourse calculé mensuellement, avant de proposer « *Et si on fermait la Bourse...* » dans le Monde diplomatique.

Même les fonds d'investissement indiciels, qui se contentent de répliquer un marché, par exemple proportionnellement à leur poids toutes les entreprises qui constituent le Bel20, soit les 20 plus grosses sociétés belges cotées en bourse, attendent désormais les dernières minutes de l'ouverture de la bourse pour faire leurs transactions pour ajuster dans leur portefeuille le poids de chaque entreprise, entraînant des grandes, parfois énormes, variations du cours du bourse à quelques minutes de la fermeture journalière. Qui peut affirmer que ces évolutions profitent aux entreprises cotées en bourse ? Surtout que ces fonds d'investissement qui connaissent un succès grandissant se tournent systématiquement vers les grandes sociétés cotées, délaissant ainsi de plus petites entreprises, cotées elles aussi, mais dont les titres ne s'échangent pas ou peu en bourse.

Dans des places boursières très développées comme les États-Unis et le Royaume-Uni, Frédéric Lordon rappelle que les actionnaires reçoivent plus de cash qu'ils et elles n'en apportent aux entreprises : « *On peut dire non pas que la bourse finance les entreprises, mais que ce sont les entreprises qui financent la bourse.* » ■

1. *L'entreprise liquidée. La finance contre l'investissement*, Tristan Auvray et al., éd. Michalon, 2016

POUR ALLER PLUS LOIN : « ET SI ON FERMAIT LA BOURSE ? », FRÉDÉRIC LORDON, LE MONDE DIPLOMATIQUE

LE PRIX DU BLÉ

S'il existe un secteur où la spéculation boursière fait rage, c'est bien les matières agricoles.

Morgane Kubicki

En janvier 2023, il fallait payer 18 % de plus pour son panier de courses qu'une année auparavant. L'inflation record mesurée pour les denrées alimentaires a plusieurs explications. La reprise économique qui a succédé aux confinements, l'impact des prix de l'énergie, mais aussi la hausse du prix des matières premières agricoles due à la guerre en Ukraine.

Il faut dire que l'Ukraine et la Russie représentent un tiers du blé commercialisé dans le monde. La tonne de blé s'envole avec une augmentation de près de 75 % en quelques jours seulement. « Les stocks de blé sont en Russie. Et ça, Vladimir Poutine le sait. Le blé est une arme géopolitique majeure », explique à Radio France Arthur Portier, consultant en matières premières chez Agritel.

Confinements, guerre et prix de l'énergie justifient bien la hausse des prix des matières premières. Mais les prix des denrées alimentaires dépendent de deux groupes d'opérateurs. Un, les opérateurs commerciaux qui produisent, stockent, transportent ou transforment ces biens. Et parallèlement, les spéculateurs et spéculatrices qui achètent et vendent ces denrées ou des produits financiers liés à ces denrées sans avoir jamais pour but de les posséder physiquement un jour.

Les stocks et les flux

Comme d'autres produits financiers, les matières agricoles sont cotées en bourse. Et pour spéculer sur le prix des aliments, rien de tel que les contrats à terme, c'est-à-dire l'engagement d'acheter à un prix fixé aujourd'hui une livraison future. En concluant aujourd'hui un contrat sur un bien dont on pense que le prix va augmenter, on réalise une affaire lors de l'achat futur ou en revendant ce contrat à d'autres acteur-riche-s si on n'avait jamais eu l'intention de se faire livrer ce bien immédiatement après l'invasion en Ukraine, les investisseur-euse-s se sont précipité-e-s vers les contrats à terme sur le blé et le maïs, anticipant une hausse de son prix.

« Il y a également eu des afflux de capitaux importants vers des fonds négociés en bourse (FNB) liés à l'agriculture, notamment des fonds indiciels de matières premières regroupant les investissements dans les denrées alimentaires et les carburants. », note le rapport d'IPES Food, un panel d'expert-e-s sur les systèmes alimentaires durables.

40 % de l'augmentation des prix serait due à la spéculation.

Interrogé sur la Première, Olivier de Schutter note que la spéculation a eu un impact considérable sur les marchés internationaux des produits agricoles : « On peut estimer sans doute que 40 % de la hausse spectaculaire à laquelle on a assisté entre février et juin 2022 est due à la spéculation. Quelques grands acteurs financiers ont fait des bénéfices records au cours de cette période sur une hausse de prix que ces paris ont eux-mêmes provoquée. »

Preuve que l'envolée des prix a surtout profité aux spéculateurs, le club ABCD a enregistré des profits records durant cette période. Ces quatre sociétés, Archer Daniels Midland, Bunge, Cargill et Dreyfus, ont pour point commun d'être actives dans le négoce de blé. ■



© Carol M Highsmith - rawpixel

NÉO-BOURSE POUR NÉO-INVESTISSEUR-EUSE

Les plateformes d'investissement en ligne se multiplient et attirent dans leur sillon de plus en plus de jeunes boursicoteur-euse-s.

Morgane Kubicki

En mars 2020, les particuliers ont multiplié par 5 le volume de leurs investissements en bourse. En pleine crise sanitaire, alors que la bourse s'effondre, les investisseur-euse-s se tournent vers ce marché financier. Et parmi eux-elles, les moins de 30 ans sont nombreux-euses.

Selon une étude de l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA) publiée l'année dernière, les jeunes ne pesaient que 4,5 % des investisseur-euse-s belges en 2019 contre 9,9 % en 2021, soit plus du double. Chez les trentenaires, ce pourcentage est passé de 6,2 % à 10,7 %. Ils et elles profitent que les cours boursiers soient au plus bas pour acheter des actions.

Il n'y a pas qu'en Belgique que le phénomène s'observe. Aux États-Unis, on constate que nombre de particuliers profitent d'un surplus d'épargne créé alors qu'il est difficile de dépenser de l'argent pour ses loisirs. En France, l'Autorité des marchés financiers (AMF) a constaté qu'en 2020, 410 000 néophytes avaient sauté le pas de la bourse pour la première fois. Parmi ces néo-investisseur-euse-s, un tiers avait moins de 35 ans. Aujourd'hui, 10,3 % de la population de boursicoteur-euse-s a moins de 25 ans. « Ce constat confirme l'engouement des plus jeunes pour la Bourse depuis 2020. Un engouement qui a coïncidé avec l'arrivée en France de néo-brokers ciblant ces jeunes en leur proposant une nouvelle façon, plus ludique, d'investir », note l'AMF.

Néo-courtier pour néo-investisseurs

En effet, les plateformes de courtage en ligne « nouvelle génération » se sont multipliées ces dernières années. Finie l'époque où il fallait ouvrir un compte-titre en personne et attendre des jours pour placer un ordre d'achat. Ces applications permettent d'acheter et vendre des titres boursiers rapidement, facilement, et surtout assortis de frais dérisoires, parfois même inexistantes. Parallèlement, ces applications font tout pour s'apparenter à un jeu : confettis lorsque vous vendez une action en réalisant un bénéfice, challenges boursiers, etc. Entre 2018 et 2021, leur clientèle aurait été multipliée par 12.

Le grand public apprend surtout l'existence de ces plateformes avec l'affaire Gamestop (lire en page 5). La plupart de la communauté qui interagit sur le forum WallStreetBets utilise une même plateforme de trading : Robinhood. Cette dernière ne demande aucun frais aux utilisateur-riche-s, mais gagne sa vie grâce au « spread », l'écart de quelques centimes entre le prix auquel une personne souhaite vendre son action et celui auquel une autre désire l'acheter. Puisqu'il se rémunère sur les transactions, elle



© Clay Banks - Unsplash

Ces plateformes ne facturent souvent aucun frais aux utilisateur-riche-s.

doit donc encourager les utilisateur-riche-s à acheter et vendre plutôt que conserver leur investissement. Avec 18 millions d'utilisateur-riche-s à son plus grand succès, cela finit par représenter des montants importants.

Selon l'étude menée par l'Autorité des services et marchés financiers en 2022, les jeunes investisseur-euse-s belges seraient plutôt friand-e-s de fonds indiciels. « Les jeunes de moins de 30 ans investissent davantage dans des actions non européennes – surtout américaines », note également la FSMA. Mais à en croire cette étude, la bonne nouvelle tient au fait que ces jeunes investisseur-euse-s conservent leurs placements plus longtemps. Des vrais investissements à long terme pour soutenir l'économie, donc. Les pur-e-s spéculateur-riche-s, eux-elles, se contenteraient d'acheter des cryptomonnaies. ■



© stormseeker - Unsplash

FRANCE UNE NOUVELLE ÉTAPE DE FORTE ACCÉLÉRATION DANS L'AFFAIRE BNP

BNP Paribas avait jusque fin janvier pour répondre à la mise en demeure de trois ONG (Les Amis de la Terre France, Notre Affaire à Tous et Oxfam France) qui lui avaient donné trois mois pour se mettre en conformité avec la loi sur le devoir de vigilance. Pour faire court : arrêter d'être le premier financeur européen d'énergies fossiles et cesser immédiatement de soutenir financièrement les nouveaux projets d'énergies fossiles, seul moyen de se conformer à l'objectif de limiter le réchauffement global à 1,5 °C. Le communiqué envoyé par le groupe bancaire n'a pas convaincu les ONG regroupées sous l'Affaire BNP, la banque ne s'étant pas engagée explicitement à cesser immédiatement de soutenir les nouveaux projets d'énergie fossile. « Si ces engagements constituent la seule réponse à notre mise en demeure, nous pouvons d'ores et déjà dire qu'ils sont absolument insuffisants », regrette Justine Ripoll, responsable de campagne à Notre Affaire à Tous. Fin février, les trois ONG ont annoncé qu'elles attaquaient officiellement BNP Paribas en justice.

MONDE UNE BANQUE QUITTE L'ALLIANCE « NET ZERO »

L'Alliance bancaire pour le net zéro (Net zero banking alliance, en anglais, NZBA) créée en avril 2021 se présentait comme un club de banques ambitieuses pour atteindre la neutralité carbone. GLS fait partie des 43 institutions fondatrices. La banque éthique allemande a décidé de claquer la porte de cette alliance en début d'année. En cause, le manque d'entrain des autres membres du club qui continuent à financer les grandes sociétés pétrolières et gazières. Selon Bloomberg, les membres de l'alliance ont financé 638 milliards de dollars pour les énergies fossiles en 2021, contre 586 milliards pour les énergies bas-carbone.



EUROPE CHÈRE BANQUE

Cesser de financer directement de nouveaux projets pétroliers et gaziers d'ici au 31 décembre 2023. C'est ce que demande un groupe de 30 investisseurs dans une lettre adressée à plusieurs banques européennes, dont Barclays, BNP Paribas, Crédit Agricole, Deutsche Bank et la Société Générale. Ces institutions n'ont pas été choisies par hasard, selon l'ONG ShareAction qui coordonne cet appel, il s'agit des principales banques ayant financé l'expansion de projets hydrocarbures entre 2016 et 2021. Pour les signataires, principalement des fonds de pension et des gestionnaires, ces nouveaux projets mettent en péril l'objectif « net zéro » au niveau mondial



EUROPE QUI VEUT UN LABEL ?

En se basant sur la taxonomie européenne qui détermine les secteurs d'activités considérés « durables », l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA) a analysé les fonds d'investissements qui pourraient prétendre à un Ecolabel européen.

Pour obtenir ce label encore fictif, il faut respecter plusieurs critères. D'abord un minimum de transparence sur ses investissements. Ensuite, les exclusions sur les énergies fossiles, les pesticides, le tabac ou encore les armes controversées. Ici, 48 % des fonds passent ce premier examen. Enfin, il faut présenter un portefeuille dont plus de la moitié des investissements sont compatibles avec la taxonomie européenne. Seuls 26 fonds réussissent ce test. En combinant tous les critères seuls 16 fonds sur 3 000 obtiendraient le label.



BELGIQUE NEWB DEVIENT UNE AGENCE BANCAIRE

L'assemblée générale de NewB a approuvé en janvier la modification des statuts, la coopérative deviendra donc bien une agence de la banque vdk. Le 1er février, vdk bank a légalement accueilli les clients bancaires de NewB. Les principaux changements auront lieu à partir du 1er avril 2023. À cette date, NewB deviendra officiellement agence de vdk bank et les produits bancaires seront progressivement transférés vers des produits de la banque gantoise.

LIRE, VOIR, ÉCOUTER

RALENTIR OU PÉRIR



Et si on se détachait du mythe de la croissance ? Pour l'économiste, Timothée Parrique, cette obsession moderne pour l'accumulation est un frein au progrès social et un accélérateur de l'effondrement écologique. Éditions du Seuil, 320 pages, 20 euros.

FIN DU MONDE ET PETITS FOURS



À l'heure de l'urgence climatique, les ultra-riches ont mauvaise presse. Or, ils et elles sont des éléments clés du débat climatique en faisant la promotion d'un capitalisme vert, un projet politique qui garantit leurs intérêts. Après Le coût de l'action climatique, Édouard Morena s'intéresse aux élites qui soutiennent le capitalisme vert. Éditions La Découverte, 168 pages, 21 euros.

MADOFF, LE MONSTRE DE LA FINANCE



Si vous n'avez jamais vraiment compris comment Bernie Madoff a pu orchestrer la plus grande pyramide de Ponzi de l'histoire de Wall Street, cette série de 4 épisodes tente d'y répondre de son ascension à sa chute. Disponible sur Netflix, 4 épisodes d'une heure.

Votre exemplaire gratuit !

TENTEZ DE GAGNER UN DES 5 EXEMPLAIRES DE « FIN DU MONDE ET PETITS FOURS »

Envoyez un mail à didier.palange@financite.be et 5 heureux-ses gagnant-e-s seront tiré-e-s au sort. Concours réservé aux membres Financité.

Financer la transition

On trouve quantité de chiffres différents pour les besoins de financement de la transition.

Valéry Paternotte

Rien qu'au niveau européen, on trouve plusieurs montants. À commencer par celui nécessaire pour réaliser les investissements qui permettront d'atteindre les objectifs 2030 fixés lors du sommet de Paris, soit une réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre.

Le chiffre de 100 milliards par an qui circule depuis longtemps et été revu à la hausse en 2018, on parle désormais de 180 milliards d'euros par an. Le plan d'investissement pour une Europe durable mobilisera, grâce au budget de l'Union européenne et à ses instruments connexes, au moins 1 000 milliards d'euros d'investissements durables privés et publics au cours de la prochaine décennie. Retenons comme ordre de grandeur une centaine de milliards d'euros par an.

En 2016, la Commission mondiale sur l'économie et le climat publiait une étude indiquant qu'il faudrait investir jusque 2030 pas moins de 90 000 milliards de dollars en infrastructures dites « durables » pour limiter l'impact sur le climat et être en phase avec l'objectif fixé par les États de limiter le réchauffement à 2 °C, soit 6 000 milliards de dollars par an en moyenne.

Pour la Belgique, le chiffre varie de 25 à 50 milliards d'euros par an selon que l'on se fie à l'étude du Belgian federal climate change service, une étude du Boston consulting group ou celle de Climact. Rien qu'au niveau de la Wallonie, l'excellente analyse d'Inter-Environnement Wallonie notait déjà les fortes différences au niveau des estimations des besoins de financement (voir infographie)

Une transition juste et prévisible

En réalité, le mot « transition » peut inclure tout et son contraire. De quelle transition parle-t-on ? Écologique ? Énergétique ? Du modèle de développement ? Dans quels secteurs ? Certes, une avancée comme la Taxonomie européenne, qui définit les activités considérées comme durables, permet d'un peu baliser les choses mais tout le monde ne s'incline pas devant ce travail et en conteste parfois même ouvertement le résultat.

Dans tous les cas, une fois cette ambition générale définie, il faut la traduire secteur par secteur. Par exemple, au niveau de l'automobile, l'idée est-elle de mettre en place l'électrification de tout le parc automobile ou faut-il partir du principe qu'il n'existe pas d'automobile « durable » ? Au minimum, mène-t-on une réflexion sur une limitation ambitieuse de la voiture individuelle, qui encombre et consomme énormément de ressources, quel que soit son moteur ? Quand devient-elle « déraisonnable » ? Ce type de réflexion est tout aussi complexe au niveau du bâtiment, de l'agriculture, sans évoquer la chimie, l'énergie ou le tourisme.

Pour une transition juste, il faudrait aussi ajouter le coût des mesures d'atténuation, d'adaptation et même des pertes et préjudices des pays dits « en développement ». Il s'agit de la simple application du principe de responsabilités communes mais différenciées – classique en droit international de l'environnement. De manière un peu similaire, il faudra peut-être prévoir un mécanisme qui permette d'allouer une compensation aux perdant-e-s de la transition. Car s'il y a en effet des secteurs condamnés, il faut au minimum retrouver un emploi décent aux personnes qui y travaillaient, mais l'acceptabilité politique exigera peut-être, au-delà du minimum syndical, de compenser les détenteur-riche-s du capital.

Pour la Belgique, le chiffre varie de 25 à 50 milliards d'euros par an selon les études.

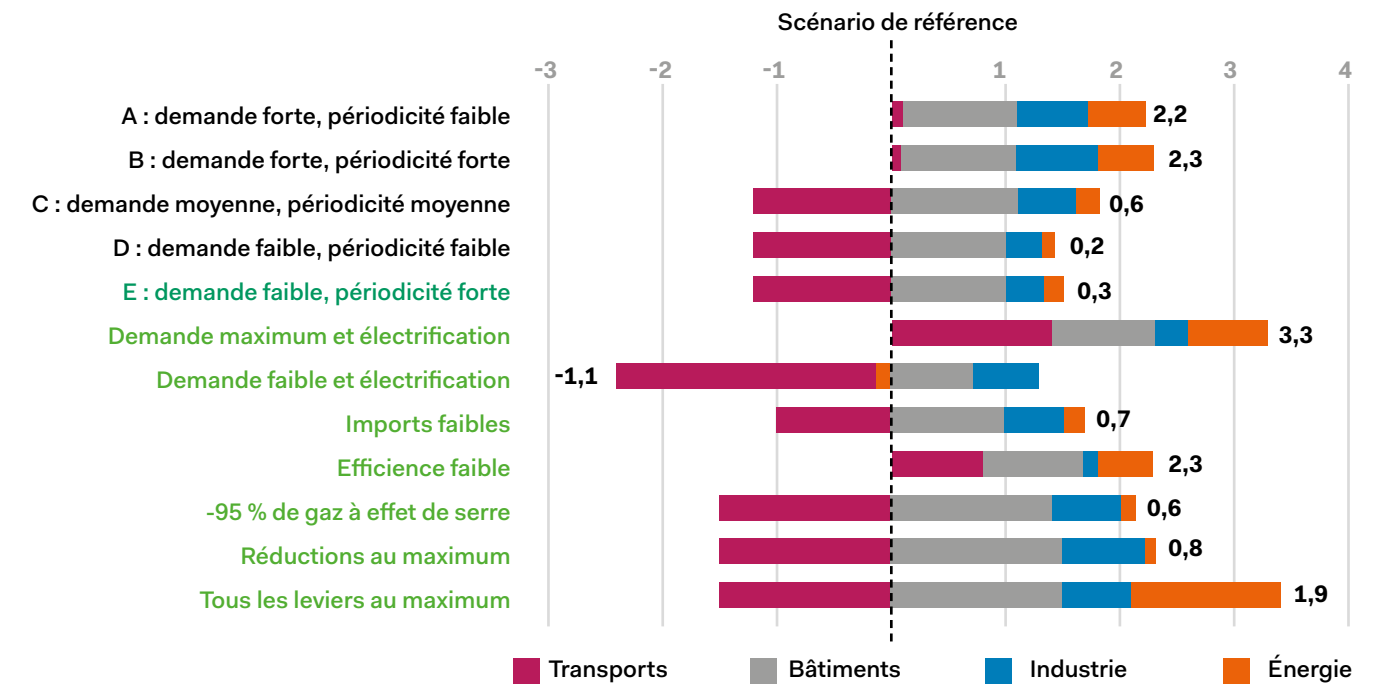
L'employé-e de la centrale nucléaire, le-la concessionnaire automobile ou le-la propriétaire du champ contaminé depuis des décennies par des produits phytosanitaires... Il faudra bien compenser tout ce beau monde. Ce coût-là aussi est donc à intégrer dans l'évaluation des besoins de financement de la transition.

Ce triple constat (quant à la nécessité de changements radicaux, les perdant-e-s de cette transition et la nécessité absolue de trouver une solution politique pour les compenser) est largement partagé. À ces défis d'estimation du besoin de financement, nous pourrions encore ajouter la carte des événements totalement imprévisibles. Pensons à Fukushima ou l'invasion de l'Ukraine, qui permettent d'accélérer ou, au contraire, retarder la sortie du nucléaire, pour ne prendre que deux exemples récents.

Une transition politique

Au-delà de la méthode de calcul, l'enjeu serait plutôt de réfléchir collectivement aux méthodes de calcul de la rentabilité de politiques publiques. On sait déjà que les économistes peuvent

INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES « ADDITIONNELS » PAR RAPPORT À UN SCÉNARIO SANS ACTION CLIMATIQUE EN WALLONIE (EN CENTAINES DE MILLIONS D'EUROS)



Source : Inter-Environnement Wallonie

nous pondre des études démontrant qu'investir dans le climat est rentable. La dernière étude à la fois complète, sérieuse et spécifique à la Belgique, datant de 2016, conclut qu'une réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre est compatible avec une croissance économique, mène à une création nette d'emplois, stimule la compétitivité et est susceptible d'apporter des avantages considérables dans d'autres domaines : baisse des dommages liés aux changements climatiques, à la pollution de l'air, à la congestion routière et aux accidents de la route, gains en termes de santé publique, de sécurité énergétique, de résilience de l'économie face aux risques systémiques...

La question n'est donc pas « comptable », dans le sens où ce qui bloquerait aujourd'hui serait de parvenir à un chiffre sur lequel tout le monde s'accorderait. La question est bel et bien politique, dans la mesure où ces bénéfices sociaux et ces coûts sociaux, pour lesquels les économistes nous disent que les premiers, au total, dépassent les seconds, reposent sur des têtes différentes... Et que l'argent se trouve aussi dans différentes poches.

La question n'est pas comptable, mais bien politique, pour s'accorder sur une transition juste.

Où est l'argent ?

L'argent peut prendre une forme classique, comme les dépôts et autres produits financiers courants (compte d'épargne, fonds d'investissement). Mais on peut aussi penser à des montants que l'on paie déjà, d'une certaine manière, comme les « subsides sales » (pour traduire l'expression anglophone « dirty subsidies ») : recettes fiscales des voitures de société qui encouragent les salarié-e-s-automobilistes, tarifs sociaux pour l'énergie qui sont un subside aux énergies fossiles... D'après Investigate Europe, une estimation conservatrice des subsides aux énergies fossiles en Europe serait de 137 milliards par an. C'est le moment de se souvenir qu'on estimait l'investissement annuel complémentaire nécessaire à une centaine de milliards.

Les externalités négatives sont, comme les subsides sales, des coûts déjà supportés par la collectivité. Pour une concessionnaire automobile, on parlerait des nuisances sonores et de pollution atmosphérique provoquées par son activité, mais dont il ne supporte pas les coûts. Dans le cas d'un investissement pour la transition, il faudrait d'abord définir la situation initiale, puis la situation avec l'investissement environnemental, puis traduire ces unités physiques en unités monétaires. Le calcul est particulièrement hasardeux, mais ne change rien à la théorie fondamentale que l'argent à investir pour une économie bas carbone est aussi à trouver dans les multiples sources et formes d'externalités négatives liées aux activités humaines qui aujourd'hui s'accompagnent d'émissions de gaz à effet de serre.

On peut dire que l'estimation des besoins de financement de la transition est un exercice assez vain. On ne sait pas et on ne saura jamais combien la transition va coûter. En revanche, se projeter dans l'exercice nous aide à formuler les multiples questions sociales qui ne manqueront pas de devoir être traitées.

Et si les chiffres sont tous discutables, les ordres de grandeur en présence semblent montrer qu'il y a largement assez d'argent dans des poches de différentes natures. À nouveau, la question est éminemment politique : qu'est-ce qui constitue une poche dans laquelle on peut puiser et quels principes suivre pour s'assurer qu'on se rapproche d'un monde plus juste et plus durable en piochant dans l'une plutôt que l'autre ?

POUR ALLER PLUS LOIN : « FINANCER LA TRANSITION », VALÉRY PATERNOTTE, MARS 2023, DISPONIBLE SUR WWW.FINANCITE.BE



ALAIN VESTIR
chargé de relations
éthiques

Sortez Nestlé de la liste noire

Mesdames et Messieurs de Financité, selon vous, on ne pourrait pas investir dans Nestlé lorsque l'on développe un fonds « socialement responsable ». Il faudrait vraiment que vos analystes qui se placent en gardien-ne-s de l'éthique apprennent à regarder plus loin que le bout de leur nez.

Depuis plus de 10 ans, Nestlé a entamé un virage vers la durabilité et la santé. Plus de 20 % du portefeuille de l'entreprise a été réorienté au détriment des confiseries, charcuteries ou glaces, vers des alternatives à la viande et au lait et les produits pour enfants ont vu leur teneur en sucre diminuer d'un tiers. Saviez-vous que les céréales Chocapic obtiennent la note B au nutriscore ?

Nous publions notre politique en faveur d'une exploitation durable et des ressources en eau, nous contribuons à l'amélioration de la production agricole et souhaitons parvenir au « zéro carbone » d'ici 2050. Un tiers de nos usines de productions consomment déjà uniquement de l'énergie renouvelable et tous les emballages seront soit recyclables, soit réutilisables d'ici 2025. Qu'attendez-vous de plus d'une multinationale de l'alimentation ? Pourquoi empêcher des fonds d'investissement socialement responsable de soutenir une société de notre calibre qui agit pour une meilleure alimentation et avec une production raisonnée ?

Prenez notre café Nespresso. Les fèves que nous utilisons proviennent de sources éthiques. Nous ne pouvons pas publier nos fournisseurs pour des raisons évidentes de concurrence, mais je peux vous affirmer qu'il ne faut surtout pas regarder le documentaire diffusé par Channel 4 révélant que des enfants travaillaient dans des exploitations de café au Guatemala, jusqu'à six jours par semaine pour ramasser les grains et soulever de lourdes charges dans les plantations liées à Nespresso.

Ne vous intéressez pas non plus aux rebondissements qui concernent l'action en justice aux États-Unis où des enfants affirment avoir été utilisés comme esclaves dans des plantations de cacao en Côte d'Ivoire. L'enquête menée par la Fair Labor Association, publiée en juin 2012, qui cartographie la chaîne d'approvisionnement en cacao de Nestlé, de son siège social aux exploitations agricoles de Côte d'Ivoire, et a identifié de nombreuses violations de son code du travail, notamment en ce qui concerne le travail des enfants, est datée. Depuis, nous avons pris toutes les mesures nécessaires.

Les capsules usagées des machines à café Nespresso ont un taux de recyclage élevé. Nestlé dépense des dizaines de millions de francs suisses dans des programmes de recyclage permettant de les collecter, les trier et les transformer en stylos, couteaux et même des vélos ! ■



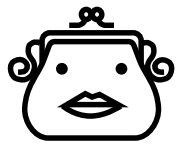
L'enquête de Fair Labor a identifié de nombreuses violations du code du travail, notamment en ce qui concerne le travail des enfants.

Que fait Financité ?

N'en déplaise à notre correspondant imaginaire, chaque année, Financité publie le rapport sur l'investissement socialement responsable (ISR) qui dresse un état des lieux du marché de l'ISR en Belgique. Financité développe également une liste noire, qui reprend les États ou entreprises qui ne respectent pas les principes contenus dans les conventions internationales ratifiées par la Belgique ainsi que trois listes thématiques (nucléaire, armement et activités climaticides).

Nestlé est épinglé pour non-respect du droit social des entreprises et l'interdiction du travail des enfants

Le groupe est présent dans plus de 180 fonds autoproclamés « socialement responsables » commercialisés en Belgique fin 2021.



Payer son aide-ménagère

Chère Tante Oseille, j'ai été un peu surpris-e lorsque mon aide-ménagère m'a demandé d'être mieux payée, car elle ne parvenait plus à joindre les deux bouts. En employant une personne avec les titres-services, un système soutenu par les pouvoirs publics, je pensais lui assurer des conditions de travail correctes. Comment faire pour lui offrir une rémunération correcte sans tomber dans l'illégalité ?

Tante Oseille vous répond

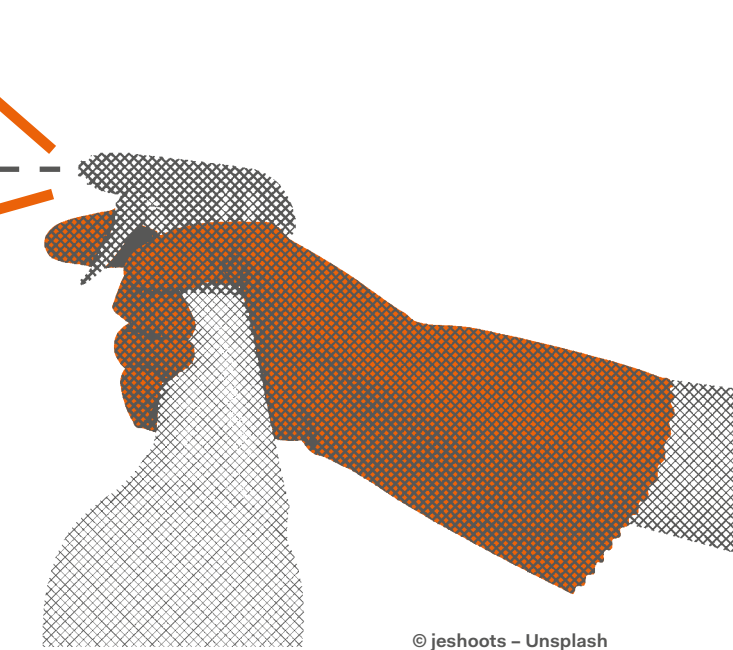
Il y a de quoi s'étonner en effet. Le système des titres-services a été créé il y a une vingtaine d'années dans le but, justement, de lutter contre le travail au noir

et de fournir une protection sociale aux personnes qui réalisent ces services. Elles sont employées par une entreprise qui touche les titres-services que tu achètes (de 9 à 10 euros de l'heure) ainsi qu'un subside de la région (environ 14 euros de l'heure) et verse ensuite un salaire aux aides-ménagères.

Faisons un calcul simple pour estimer combien touche un-e employé-e d'une société de titre-services. Selon son ancienneté, la rémunération s'échelonne entre 13,10 et 13,91 euros brut (au 1^{er} janvier 2023). Le temps de transport entre deux lieux de travail n'est quasiment pas indemnisé. À temps plein en net, cela tourne donc autour de 1 100 à 1 200 euros. Mais c'est rare. À temps partiel, c'est plutôt 850 euros en moyenne. Le seuil de pauvreté, selon Statbel, est de 1 248 euros par mois...

Comme pour la plupart des salarié-e-s, le salaire des aides-ménagères doit être indexé à chaque fois que l'indice-pivot est dépassé. Pourtant votre aide-ménagère dit ne plus s'en sortir, et à raison. Seule la partie de la rémunération financée par les subsides est indexée sur l'inflation. Le titre-service payé par l'utilisateur-riche, lui, a enfin augmenté en janvier, mais n'avait pas bougé depuis 2014 !

Alors que faire en tant qu'utilisateur-riche des titres-services ? Déjà s'enquérir de la situation économique de votre aide-ménagère, si elle veut bien en discuter avec vous. On peut envisager un soutien financier pour compenser la faiblesse de sa rémunération. Nous voyons deux possibilités qui ont chacune leur limite. Première option : payer des titres-services additionnels sans lui demander de prêter ces heures. Cela implique que votre aide-ménagère ait un peu de marge de son emploi du temps, mais aussi un risque concernant les assurances si un accident survient en rue par exemple alors qu'il-elle est supposée être chez vous. Comme c'est l'aide-ménagère qui encode les titres-services (dans le cas où ce sont des titres numériques), cette option lui permet « d'avoir la main » pour appliquer votre arrangement. Seconde option :



© jeshoots - Unsplash

lui proposer un complément en cash. C'est une rémunération au noir, qui est illégale, et qui ne compte pas pour sa retraite ou en cas de chômage. Avec cette option vous gardez le contrôle : si vous oubliez ce complément, il-elle sera obligé-e de vous le rappeler ce qui peut être humiliant.

Seule la partie de la rémunération financée par les subsides est indexée.

Cette discussion peut aussi être l'occasion d'aborder avec votre aide-ménagère ses conditions de travail chez vous. Par exemple : l'équipement que vous lui

fournissez est-il adéquat pour permettre de limiter les inévitables douleurs musculo-squelettiques ? Les produits ménagers utilisés ne sont-ils pas nocifs ? Et la charge de travail est-elle gérable dans le temps qui lui est imparti ? Comment aménager les horaires pour diminuer son temps de transport si mal indemnisé ? Face à la pénibilité de ce travail, c'est important, non ? ■

Que fait Financité ?

Que l'on ait des sous ou pas, aborder les questions d'argent est souvent gênant. Pour en parler facilement, Financité a créé les groupes « Pigné, pas pigeons ! » qui proposent aux participant-e-s d'apprendre à piloter leurs factures.

PLUS D'INFORMATIONS :
WWW.FINANCITE.BE/GROUPES-DE-MICRO-EPARGNE

« Ce n'est pas normal qu'une commune doive se substituer aux banques »

**PATRICIA
LEBON**

Bourgmestre de Rixensart

Depuis quelques mois, la commune de Rixensart n'a plus aucun distributeur de billets sur son territoire. La faute au projet Batopin, qui rassemble les 4 grandes banques du pays et qui a pour objectif la redistribution et la réduction du nombre d'appareils de retrait.

Propos recueillis par Morgane Kubicki

Les Rixensartois-es doivent désormais se rendre à quelques kilomètres de là dans la commune voisine pour trouver de l'argent liquide. Mais peut-être plus pour longtemps, la commune a décidé de lancer un appel d'offre pour l'exploitation d'une machine sur son territoire.

Quelle était la situation bancaire de Rixensart avant la suppression des distributeurs ?

Avant le projet Batopin, il y avait déjà eu un mouvement de suppression des agences bancaires. Mais dans le centre de Rixensart, il y avait au moins 7 distributeurs. J'ai été prévenue en catimini que tous ces distributeurs allaient disparaître. À aucun moment la commune n'a été consultée, ni par Batopin, ni par les banques présentes. Nous avons voulu discuter avec la société Batopin en septembre, sans succès. En octobre, nous avons voté une motion qui sollicite l'accessibilité et la proximité des distributeurs automatiques de billets dans la commune.

La rencontre avec Batopin n'a pas permis de convaincre la société d'implanter un distributeur à Rixensart ?

Ils étaient deux représentants de la société avec deux représentants de banques. La discussion s'est très mal passée. Ils nous avaient écrit précédemment en nous expliquant les facteurs entrant en compte dans le choix des emplacements. Lors de notre rencontre, nous avons appris qu'ils n'avaient déployé que 30 % des machines pour l'instant, mais que Rixensart ne faisait pas partie des 70 % restants. Ce n'est pas la peine de me le dire... Ils ont ensuite enchaîné en parlant d'un accord avec la SNCB pour installer des distributeurs dans les gares. Cela tombe bien, nous avons une nouvelle gare. Mais cela ne sera pas pour nous non plus ! On peut dire qu'ils nous ont complètement mené en bateau.

Votre commune ne fait donc pas partie de celles qui entrent dans les critères pour obtenir un « point cash » ?

Selon Batopin, non. Il y a d'abord le critère de la démographie. Or, Rixensart compte plus de personnes ayant accès aux services bancaires que la commune de Genval voisine, qui a pourtant des distributeurs. Le mode de transport est aussi complètement oublié. Dans ce choix d'implémentation, l'augmentation du volume du trafic vers Genval n'a pas été pris en compte, sans compter les difficultés de stationnement. Tout le monde n'est pas motorisé. Je connais des gens qui paient en transport juste pour aller chercher du cash ou qui donnent leur carte et leur code à leur voisin-e. Un troisième argument avancé par Batopin est le lieu de shopping. Il y a 85 commerces de proximité dans le centre de Rixensart, en ce compris des boulangeries, traiteurs, pharmacies ou librairies. On ne nie pas qu'il y a de l'activité économique dans les Papeteries de Genval, où sont désormais situés les distributeurs, mais ce sont principalement des grandes enseignes. Qui a le plus besoin de cash ? Les petits commerces ou les grandes enseignes ? Enfin, Batopin évoque la réalité du volume de retrait par les client-e-s des 4 banques pour justifier qu'une machine soit rentable. C'est n'importe quoi. Il n'y avait plus qu'une banque, ne me faites pas croire que personne ne va retirer de l'argent là-bas. Rien dans leurs arguments ne tient la route.

Les discussions se sont arrêtées après cette rencontre ?

J'ai décidé qu'il n'y aurait plus de contact. On perd son énergie à négocier avec cette société. Ils ne tiennent pas compte de la réalité du terrain, il s'agit seulement d'opérer une réduction de coûts. C'est une honte pour des banques qui travaillent encore avec des communes.

En début d'année, vous avez donc décidé de lancer un appel d'offre. En quoi consiste-t-il ?

Nous avons décidé de faire un cahier spécial des charges pour une concession de service afin d'ériger un édifice dans lequel on mettrait un appareil de retrait et son exploitation. Le lieu public appartiendrait à la commune. Nous déciderons de l'endroit exact une fois que le marché sera attribué. Le marché est lancé et nous devons recevoir les offres pour le 20 février.

Vous avez déjà eu des manifestations d'intérêt ?

Il y a des manifestations d'intérêt, mais je ne peux pas vous dire de qui.

« Rien ne tient la route dans les arguments de Batopin. »

Si la société Batopin vous propose finalement d'installer un distributeur, contre rémunération, vous acceptez ?

Ça me ferait mal.

Avec cet appel d'offre, c'est la commune qui va payer pour un service que devrait rendre les banques. Cela ne vous dérange pas ?

Ce n'est pas normal qu'une commune doive se substituer aux banques. Mais les compétences de la commune sont larges et elles couvrent tout ce qui relève de l'intérêt communal, c'est-à-dire les besoins collectifs de nos habitant-e-s. On est en plein dedans. Avec 20 000 habitant-e-s et une pétition pour maintenir un distributeur à Rixensart qui a récolté plus de 4 000 signatures, 20 % de la population se plaint. La raréfaction de l'argent liquide va augmenter la fracture numérique. On sait que pratiquement 10 % de la population qui a des difficultés avec le digital, on les laisse sur le côté et on leur retire leur autonomie. Ce qui me dérange aussi, c'est qu'en payant uniquement par carte, nous sommes poings et pieds liés dans les banques qui pourraient prendre des décisions qui ne nous conviennent pas. Enfin, votre billet de 20 euros est mis en circulation par la Banque nationale de Belgique, un organe public. Votre paiement par carte est géré par une société privée. Si on concentre tout dans ce système, imaginez le jour où il arrive une catastrophe naturelle ou une panne d'électricité. Il n'y a pas de plan.

Vous avez envisagé de travailler avec d'autres bourgmestres des communes alentour ?

Il y en a qui sont intéressé-e-s, d'autres pas. Je ne comprends pas pourquoi cela ne choque pas plus. Cela fait partie de la vie de tous les jours des gens. On ne voit pas d'action au niveau fédéral et cela retombe sur les communes. Je suis peut-être plus touchée car je suis une indépendante, mais ce qui me choque est l'iniquité entre les citoyen-ne-s. ■



© D.R.



Dis moi comment tu paies

Il y a un écart entre les préférences des consommateur-riche-s et la réalité des opérations de paiement.

Anne Fily

De tous les peuples de la Gaule, les Belges râlent le plus fort. C'est ce que révèle le second rapport de la Banque centrale européenne (BCE) sur les comportements des consommateur-riche-s en matière de paiement. Les résultats de cette étude résonnent, alors que les débats en cours sur l'accès aux distributeurs de billets et l'acceptation des paiements en espèces patinent. Le moins que l'on puisse dire, c'est que la Belgique se singularise de ses voisins européens à plusieurs égards.

L'étude examine comment les consommateur-riche-s utilisent effectivement les différents moyens de paiement à leur disposition, mais aussi ce qu'ils-elles en pensent. Les résultats ne vont pas plaire aux institutions bancaires qui justifient la raréfaction des appareils de retrait parce que les Belges préféreraient largement le paiement par carte.

Dans l'ensemble de la zone euro, les paiements en espèces restent privilégiés dans les points de vente physiques, avec 59 % du volume des transactions effectuées en 2022. Le choix de l'argent liquide a toutefois baissé par rapport à 2019 (72 %) et 2016 (79 %).

Avec près de la moitié des paiements effectués en espèce dans les commerces, rien ne justifie une réduction des distributeurs.

En Belgique, le paiement en espèces est encore utilisé dans 45 % des transactions effectuées dans les points de vente physiques. Comme dans le reste de la zone euro, les Belges privilégient aussi les espèces pour les petites et moyennes dépenses. Malgré un nombre de transactions en baisse, le paiement en espèces reste un moyen de paiement communément utilisé au quotidien.

L'enquête tord aussi le cou à l'idée selon laquelle seules les personnes âgées continuent à payer avec des pièces et billets alors que les jeunes ne fonctionnent qu'avec une carte bancaire. Les 18-24 ans ont effectué 56 % de leurs transactions en espèces en 2022, contre 65 % pour les 65 ans et plus. La différence existe, mais est loin d'être aussi marquée que ce que l'on pourrait imaginer.

Ces résultats montrent cependant, comme lors des précédentes études, le caractère inclusif des espèces qui sont davantage

utilisées par les personnes à faible revenu : 66 % des transactions pour les très faibles revenus contre 51 % des paiements pour les revenus mensuels supérieurs à 5 000 euros. Il est en effet plus facile de gérer un budget serré avec des espèces qu'au moyen d'une carte. Par ailleurs, la nécessité de disposer de plusieurs moyens de paiement a moins de sens quand on a peu d'argent à dépenser.

Voilà pour les transactions effectivement réalisées, mais les personnes enquêtées ont aussi été invitées à faire part de leur préférence de moyens de paiement.

Ma préférence

En Belgique, 19 % des consommateur-riche-s ont déclaré préférer payer en espèces, 58 % par carte et 23 % n'ont exprimé aucune préférence. Un point pour les défenseurs du paiement par carte, mais il faut toutefois noter que la préférence affichée pour les espèces a augmenté de 9 points entre 2019 et 2022 en Belgique, pays de la zone euro qui a connu la plus forte augmentation.

Part des répondant-e-s estimant que l'accès au cash est difficile ou très difficile, par pays



Source : Banque centrale européenne

Il y a donc un écart entre les préférences déclarées et la réalité des opérations. Plusieurs explications sont possibles. D'abord, le fait que la question est posée de manière générale et qu'aucune distinction n'est faite entre les paiements à volume élevé et ceux à faible volume, ni entre les paiements à faible ou à forte valeur. Ensuite, la raison pourrait être liée au niveau d'acceptation de différents moyens de paiement de la part des commerces.

La probabilité d'utiliser des espèces pour les transactions augmente avec la quantité d'espèces que l'on détient¹. La facilité d'accès aux retraits d'espèces est donc essentielle pour comprendre pourquoi les consommateur-riche-s choisissent un mode de paiement ou l'autre.

Sans grande surprise, c'est en Belgique que l'aggravation de la difficulté d'obtenir de l'argent aux distributeurs de billets est la plus forte (+ 12 % entre 2022 et 2019) et dans une moindre mesure aux Pays-Bas (+7 %) et au Luxembourg (+ 7 %). Pas étonnant lorsque l'on sait que le réseau de distributeurs automatique de billets a fondu de 7 165 appareils fin 2019 à 5 256 fin 2021. Selon les projections de la Banque nationale de Belgique, le nombre total d'appareils devrait être au maximum de 4 050 en 2025.

Même constat pour l'acceptation des paiements en espèce, avec nombre de commerces qui n'acceptent désormais plus que les transactions par carte ou ne réservent qu'une caisse destinée aux paiements cash. Entre 2019 et 2022, le niveau d'acceptation des espèces a baissé de 6 points en Belgique, pays où le niveau fait déjà partie des plus bas de la zone euro. Il existe évidemment un lien direct entre l'acceptation des différents modes de paiement par les commerces et la probabilité que les consommateur-riche-s les utilisent.

Mais avec près de la moitié (45 %) des paiements effectués en espèce dans les commerces, rien ne justifie une réduction drastique des distributeurs en Belgique. Dans le dilemme de la poule ou de l'œuf, l'étude publiée par la Banque centrale européenne semble clairement indiquer que c'est la difficulté croissante d'accéder et payer en cash qui fait diminuer le nombre de transactions en espèces et pas le contraire. ■

1. Bagnall et al., 2016 ; Arango et al., 2015

DANS LE PORTEFEUILLE DES BELGES

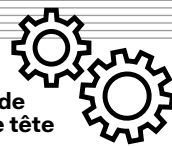
Estimer le montant en espèces dans le portefeuille permet donc de comprendre les raisons pour lesquelles on décide de payer en espèces.

Selon l'enquête, les habitants de la zone euro possédaient en moyenne 83 euros dans leur portefeuille, allant de 46 € aux Pays-Bas à 121 € en Autriche. Les Belges détenaient en moyenne 97 € dans leur portefeuille.

Les espèces sont également utilisées comme réserve de valeur dans la zone euro. Il est en effet estimé qu'environ 28 à 50 % de la valeur des billets en euros en circulation sont utilisés pour stocker de la valeur dans la zone euro. Les nouvelles données d'enquête de 2022 indiquent que les gens conservent plus de réserves de liquidités aujourd'hui qu'auparavant. C'était le cas de 32 % des Belges en 2022. Cela peut être dû à la pandémie, aux incertitudes économiques ou parce que l'argent liquide est disponible immédiatement. Les espèces sont aussi très utilisées par certains groupes qui les privilégient pour mieux gérer leur budget. ■

POUR ALLER PLUS LOIN : « ACCÈS ET USAGE DU CASH EN BELGIQUE », ANNE FILY, FÉVRIER 2023, DISPONIBLE SUR WWW.FINANCITE.BE





Investir « socialement responsable », à quoi bon ?

Investir dans un produit socialement responsable peut-il être considéré comme un acte qui aurait du sens ou se voile-t-on la face pour se donner bonne conscience ?

Annika Cayrol et Valéry Paternotte

Si le secteur financier affirme qu'il apporte des solutions aux défis environnementaux et sociaux actuels avec des fonds de placement socialement responsables qui promettent un monde plus durable et respectueux de l'humain et de la planète, une partie importante de l'argent gérée par ces acteurs financiers est en fait investie dans une économie à l'opposé de la durabilité et du respect des droits fondamentaux. Ces sommes permettent donc – de facto – le statu quo d'un système que ces investisseurs avaient pourtant l'intention de changer, ne serait-ce qu'à la marge.

À quoi bon alors investir son épargne dans des fonds souvent plus proches du greenwashing que de la transition climatique ? Ces quelques affirmations dressent la liste des arguments à charge et à décharge de l'investissement socialement responsable pour aiguiller l'investisseur-euse dans son choix.

Choisir d'investir dans des entreprises vertueuses n'empêche pas les autres sociétés de continuer leurs activités.

Prenons les entreprises « bas du panier », c'est-à-dire les entreprises qui sont vraiment à éviter : celles qui acceptent le travail des enfants, polluent sans vergogne, laissent faire, voire encouragent, le harcèlement du personnel, prennent des décisions qui assurent la destruction du climat... De l'autre côté, le « haut du panier » regroupe celles qui mettent en place des activités que l'investisseur-euse aurait envie de soutenir. L'investissement socialement responsable (ISR), c'est faire le constat que toute entreprise a besoin de financement (les « bas du panier » comme les « hauts du panier ») et qu'il faut réserver le financement à celles du haut, rendant mécaniquement la tâche difficile pour celles du bas d'obtenir du financement. On investit donc dans les entreprises qui sont conscientes et on rend la tâche plus difficile à celles qui ne changent pas leurs comportements néfastes.

Pour que le nombre d'entreprises vertueuses augmente, il faudrait que les retours sur investissement exigés ne soient pas démesurés.

Il n'existe aucun label fiable permettant de choisir un produit d'investissement effectivement socialement responsable.

Malheureusement, les labels qui existent aujourd'hui n'offrent pas de garantie. En Belgique, le secteur financier a mis un place un label dont le nom est assez honnête : vers la durabilité (Towards sustainability, en anglais), donc « sur le chemin de la durabilité », mais pas nécessairement durable. En comparant les fonds ayant obtenu ce label à l'ensemble du marché qui se dit ISR, ces premiers ne passent pas mieux le filtre des 4 listes noires d'investissements. C'est-à-dire qu'ils n'investissent pas moins dans des actifs qui ne respectent pas les droits fondamentaux, sont considérés comme climaticides, qui investissent dans les armes de guerre ou dans le secteur du nucléaire.

Les nouvelles règles européennes permettront de voir enfin clair dans les produits qui sont réellement durables.

Le Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) montre également que les fonds sont censés être les meilleurs en termes de durabilité sont en réalité très hétérogènes dans leur qualité. Le constat est le même pour la taxonomie européenne, qui détermine quelles activités peuvent être considérées comme durables. Elle admet par exemple comme « énergie de transition » le nucléaire et le gaz.

Il n'existe aujourd'hui pas de label qui offre une garantie suffisante

Dans les faits, il n'est pas évident de se mettre d'accord sur ce qui est acceptable ou non et puis d'agréger tous ces indicateurs. Même les spécialistes ne sont pas d'accord. The Economist a répertorié plus de 700 indicateurs utilisés par les agences de notations, regroupés en une soixantaine de catégories, dont seulement une dizaine est commune. Une agence, S&P, arrive même à une incohérence aussi flagrante que d'accepter la société pétrolière ExxonMobil et refuser le constructeur automobile électrique Tesla. Et même s'il existait une norme unique et une méthodologie robuste et acceptée de tous, personne (ni les autorités de contrôle, ni les gestionnaires d'actifs, ni les consommateurs) n'a les moyens de contrôler correctement ce qui se passe sur le terrain, que ce soit des tonnes de CO₂ émises ou le respect des droits sociaux.

L'investissement socialement responsable permet aussi l'activisme actionnarial.

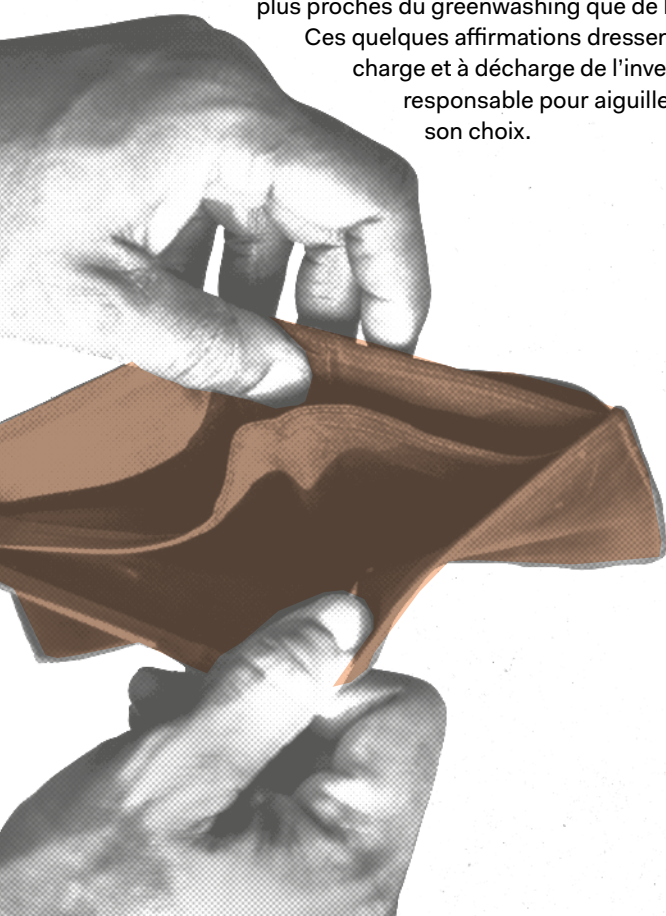
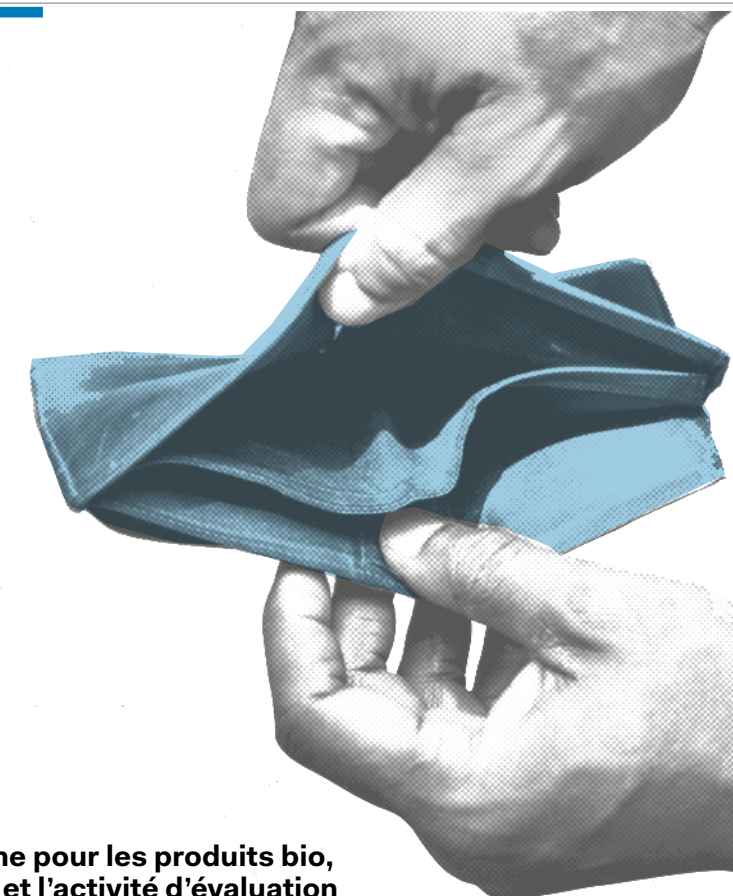
L'idée que l'on peut changer les choses « de l'intérieur », qu'en possédant des actions d'une entreprise il soit possible de participer aux assemblées générales et de tenter de faire adopter des politiques plus durables est correcte. Certains fonds et certaines organisations sont d'ailleurs spécialisées dans cette technique et utilisent leurs investissements ou regroupent une série d'investisseur-euse-s pour faire passer des résolutions en faveur de la transition climatique par exemple. Mais dans les faits, un-e petit-e actionnaire fait face à une série d'obstacles. Mediapart a par exemple révélé que LVMH avait organisé une ségrégation entre ses actionnaires... les petit-e-s actionnaires, auquel-le-s on avait remis un badge blanc, n'avaient pas accès à la salle de l'assemblée générale ouverte seulement aux badges rouges ou verts et étaient relégué-e-s dans un local annexe doté de deux écrans audiovisuels. Plus grave : il ne leur a pas été possible de poser des questions, aucun micro n'étant disponible dans ce local, aucune liaison n'étant établie entre ce local et la salle, dont l'accès leur demeurerait interdit même pour poser des questions.

Comme pour les produits bio, l'offre et l'activité d'évaluation vont se développer si la demande continue de croître.

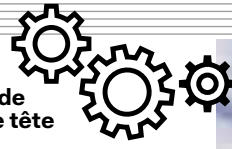
Pour cela, il faudrait que le nombre d'entreprises « haut du panier » augmente et donc que les retours sur investissement exigés ne soient pas démesurés comme une rentabilité à deux chiffres qu'exigent beaucoup d'actionnaires. Les épargnant-e-s font également attention à cela. Pour certain-e-s, il s'agit tout simplement du revenu qu'ils-elles auront quand ils-elles pourront enfin s'arrêter de travailler, donc ils-elles veulent assurer une certaine rentabilité. Pour certaines personnes, l'ISR n'est qu'un moyen pour les gestionnaires d'actifs de facturer plus de frais de gestion aux client-e-s. En un sens, vérifier pour chacune des parts dans un fonds, la double matérialité des activités, constitue un travail important. Cela veut dire connaître l'impact que les activités ont sur l'environnement, mais aussi l'impact que tous les risques de durabilités ont sur la valeur de l'actif. Malheureusement, pour beaucoup de gestionnaires, ce travail méticuleux n'est pas réalisé et l'ISR est bien une excuse pour facturer plus de frais.

Cependant, si on prend en compte les risques climatiques, réputationnels qui pourraient faire chuter la valeur d'un actif, on pourrait dire que les investisseur-euse-s qui souhaitent limiter le risque gagnent à faire le pari de l'ISR. Pour une offre cohérente, il faut donc que les prix reflètent les vrais coûts ainsi que les bénéfices sociaux et environnementaux. Il faut internaliser les externalités, via des taxes sur le carbone par exemple. ■

1. www.economist.com/special-report/2022-07-23
2. Standard & Poor's (S&P) est une filiale de McGraw-Hill qui publie des analyses financières sur des actions et des obligations.
3. <https://blogs.mediapart.fr/georges-beisson/blog/190413/lvmh-muselle-ses-petits-actionnaires>



ANALYSE Niveau de prise de tête



Devoir de vigilance

La directive européenne pourrait exclure le secteur financier de son champ d'application.

Morgane Kubicki

Finis les « on ne savait pas » ou les « c'est la faute de notre fournisseur ». Avec la nouvelle directive européenne sur le devoir de vigilance (Corporate sustainability due diligence directive, en anglais, CSDDD), les entreprises deviendront responsables de tout ce qui se passe sur l'ensemble de leur chaîne d'approvisionnement. Si vous vous fournissez en cacao chez un sous-traitant qui exploite des enfants, si votre entreprise qui produit vos t-shirts rejette des produits chimiques dans la nature... votre organisation peut être tenue directement responsable.

Concrètement, la proposition européenne s'applique à toutes les entreprises basées ou opérant dans l'Union européenne, qui comptent plus de 500 employé-e-s et dont le chiffre d'affaires annuel net dépasse 150 millions d'euros. Les plus petites entreprises, mais actives dans des secteurs considérés à haut risque, sont aussi concernées. Il s'agit notamment du secteur textile, de l'agriculture et de l'extraction minière.

Avec les modifications, les entreprises sont responsables des actes de leurs fournisseurs, mais pas de l'utilisation faite de leurs produits par des client-e-s.

La finance exclue de la directive

Voilà en tout cas la proposition de la Commission européenne. La directive doit ensuite passer par le Conseil et le Parlement. Et au Conseil, les modifications proposées arrangent toutes un même secteur : la finance. « La liste d'exemptions pour les banques et les assurances est tellement longue qu'on ne voit pas bien comment elles pourront être tenues responsables de quoi que ce soit. Elles ont pourtant un rôle majeur en rendant, via leurs financements, des projets ou activités violant les droits humains ou aggravant la crise climatique », regrette immédiatement Juliette Renaud, responsable de campagne aux Amis de la Terre France.

En effet, cette version du texte, sous pression de la France qui menaçait de former une minorité de blocage, laisse aux États membres la possibilité d'inclure ou non les services financiers dans le champ de la directive lorsqu'elle sera transposée en droit national. Des nombreux services financiers ne sont plus

concernés, comme les activités d'investissements, et les activités des partenaires commerciaux des entreprises bénéficiant des services financiers aussi. Autrement dit, les banques n'ont plus à se soucier que les sociétés qu'elles financent font appel à des sous-traitants qui respectent les droits fondamentaux.

Mais plus important, la modification de la directive prévoit surtout que les entreprises n'auront à prévenir les atteintes aux droits humains et de l'environnement que sur la partie en amont de la chaîne de valeur. En d'autres termes, la directive telle que proposée rend responsables les entreprises des actes de leurs fournisseurs, mais pas de l'utilisation faite de leurs produits par les client-e-s. Voilà qui arrange le secteur bancaire. Car les banques ne font précisément qu'offrir un produit : le financement. « Si le secteur financier est traité 'comme les autres' comme le demande le gouvernement français, alors le cœur de son activité, à savoir le financement de l'économie, sera exclu du champ d'application du devoir de vigilance. S'ils-elles veulent protéger l'environnement et les droits humains, les eurodéputé-e-s ne doivent pas être dupes : il faut rejeter la position du Conseil et demander l'inclusion de l'ensemble des acteurs et services financiers », s'indigne Paul Schreiber, chargé de campagne chez Reclaim Finance.

Des outils financiers

Côté Parlement, neuf commissions parlementaires doivent se prononcer sur tout ou partie du texte. Plusieurs commissions ont déjà voté en faveur d'amendements qui visent à renforcer la proposition, notamment sur la notion de chaîne de valeur étendue, élargir les normes relatives aux droits humains ou encore inclure le secteur financier dans la liste des secteurs à haut risque. Le secteur financier serait également tenu d'effectuer des contrôles de vigilance dès le commencement des contrats.

La commission Environnement en a aussi profité pour aligner le champ d'application de cette directive sur celle d'une autre directive récente : la CSRD (Corporate sustainability reporting directive) entrée en application récemment. Il s'agit d'imposer aux entreprises européennes de publier des rapports extra-financiers annuels sur les informations environnementales, sociétales et de gouvernance. Ces informations concernent donc aussi bien les critères de durabilité que ceux des droits humains. Il s'agit aussi des fameux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) que les institutions financières se vantent de prendre en compte pour vendre des produits financiers « durables ».

Avant de retourner négocier avec les États membres, il faudra attendre la position finale du Parlement sur la directive en mai. Gageons que d'ici là, le secteur financier aura trouvé de nouveaux arguments pour éviter de se voir appliquer la directive sur le devoir de vigilance. ■



© Liviu Berbaru Solsoc

LES DROITS HUMAINS N'ONT PAS DE PRIX

Lancée en 2022, la campagne « Les droits humains n'ont pas de prix » regroupe plus de 20 organisations belges et coordonnées par le CNCD-11.11.11. Elle demande à la Belgique et l'Union européenne d'adopter au plus vite une législation ambitieuse sur le devoir de vigilance et la responsabilité des entreprises.

« Le devoir de vigilance est basé sur un principe simple : toutes les entreprises ont le devoir de démontrer qu'elles s'assurent que les droits humains et l'environnement sont respectés tout au long de leur chaîne de valeur. Autrement dit, fini de se réfugier derrière des chaînes de sous-traitances complexes, fini de dire qu'on ne savait pas. Si ce devoir de vigilance est appliqué, les maisons-mères des entreprises multinationales devront mettre tout en œuvre pour garantir que leurs filiales et fournisseurs respectent les droits humains, sociaux et de l'environnement, et le cas échéant réparent les dommages causés », avance la coalition. Rappelant aussi que des législations ont déjà été adoptées en Californie, au Royaume-Uni, en France, en Allemagne et en Norvège. ■

PLUS D'INFO :
DEVOIRDEVIGILANCE.BE

BRUXELLES

Créer en commun

Mazette, le cycle de la bière

« Trinquier pour se souvenir », c'est l'esprit de Mazette. La dernière fois que nous vous parlions de cette coopérative, elle en était à ses balbutiements. Le café-brasserie, en plein travaux, a été victime des confinements successifs liés à la crise sanitaire. Un défi que les fondateur-riche-s, Pierre, France, Yorick et Boris ont relevé haut la main. Soutenu par une communauté de plus de 700 coopérateur-riche-s, Mazette a finalement pu ouvrir en mars 2022.

Situé sur la place mythique du Jeu de Balle, au cœur du très populaire quartier des Marolles, la coopérative se distingue des autres cafés et brasseries par son souhait de combiner la production, le service de boissons et la nourriture de la façon la plus optimale possible. Tout est produit sur place avec le souhait d'avoir un circuit le plus court possible.

Mais Mazette n'est pas qu'une histoire de boissons et de nourriture. C'est aussi une envie de créer du lien entre les gens du quartier et les travailleur-euse-s de la coopérative.

C'est pour toutes ces raisons que Mazette, en plus du label Finance solidaire, s'est vu octroyer le label Goodfood ainsi que le prix du jury de l'innovation. Une reconnaissance qui atteste que Mazette incarne une gouvernance participative, agit pour l'inclusion sociale et répond aux défis climatiques.

Si vous désirez faire partie de ce beau projet, différents types de parts existent selon votre statut : habitant-e-s du quartier, citoyen-ne-s ou personne morale.

COOP.MAZETTE.BRUSSELS



Cobea, communication digitale et durable

Mutualiser, coopérer et s'entraider. Ces verbes sont à la base de la création de Cobea, la coopérative de communication digitale au service d'un monde juste et durable.

La coopérative a été créée pour fonder une communauté solide entre les client-e-s, des freelances et des entrepreneur-euse-s. Le but de cette collaboration est de rendre aux client-e-s un service de qualité tout en leur permettant d'être les plus indépendant-e-s possible dans la gestion de leur communication. Au travers d'ateliers de co-création et de formations, les client-e-s s'emparent des outils créés et sont les maîtres à bord de leur projet.

Depuis sa création, Cobea a fait appel à Coopcity qui accompagne étape par étape les porteur-euse-s de projets de l'économie sociale et solidaire. Après le programme Blossom qui a permis de structurer la coopérative, Cobea rejoint le programme Innovate pour passer à l'étape supérieure et continuer à co-créer des sites internet pour et avec des structures dont elle partage les valeurs.

WWW.COBEA.COOP



WALLONIE

De la solidarité sur la table

R.E.L.A.I.S, des étalages de bonheur

Les alternatives à la grande distribution fleurissent sur le sol belge depuis quelques années. Mû-e-s par le souhait de se réappropriier les produits qu'ils ou elles consomment, les citoyen-ne-s s'organisent en groupes d'achats, coopératives, etc. C'est exactement ce qu'a fait un groupe de Rochefortois-e-s il y a 7 ans. Leur souhait était d'accélérer et faciliter l'accès aux produits sains et de qualité aux habitant-e-s de la région. Il existait déjà des initiatives locales mais dispersées sur l'entièreté du territoire.

La coopérative voit finalement le jour en 2019 et c'est dans l'ancien réfectoire de l'école communale qu'elle installe les valises de son épicerie. Accueillie par les sourires de Loïc et Touria, les produits que l'on trouve sur les étalages proviennent d'un rayon de 30 km autour de Rochefort. Et comme pour d'autres épiceries coopératives, les client-e-s qui ont des parts dans R.E.L.A.I.S bénéficient de 5 % sur leurs achats.

En plus de l'épicerie, un marché est organisé tous les vendredis pour faire connaître les producteur-riche-s dont on consomme les produits. Un moment convivial qui donne du sens aux achats.

Plus de 100 coopérateur-riche-s ont déjà rejoint R.E.L.A.I.S. Si vous voulez faire partie de cette belle aventure, vous pouvez dès aujourd'hui souscrire à une ou plusieurs part(s) « citoyenne(s) » à 150 €.

WWW.RELAISPROJETS.BE



Café Chorti, vous prendrez bien une tasse de solidarité ?

Le caféier étant un arbre très sensible aux variations de température, le marché du café est extrêmement dépendant aux changements climatiques. Mais il est également dépendant des fluctuations boursières. L'arbre a connu son lot de crises climatiques et boursières au cours des dernières années. Ajoutez à cela la diminution de 50 % de production de café d'ici 2050, on ne peut que craindre pour l'avenir des 25 millions de petit-e-s producteur-riche-s dans le monde.

Faire du café équitable et durable est donc un enjeu majeur et Dimitri Lecarte, fondateur de Café Chorti, l'a vite compris. Basée aujourd'hui à Ciney, l'aventure du café le plus coopératif et solidaire de Belgique a commencé dans les années 90 au Guatemala, lorsqu'une coopérative du nom de Cuna Chorti voit le jour. En 1999, ce ne sont pas moins de 560 microproducteur-riche-s qui sont organisé-e-s dans la coopérative.

En 2005, le café Chorti arrive en Belgique avec toujours en tête l'objectif d'avoir le moins d'intermédiaires possibles entre les producteur-riche-s guatémaltèques et les consommateur-riche-s chez nous. Chorti garantit un revenu de 35 % du prix de vente aux producteur-riche-s contre 6 à 8 % dans le marché traditionnel.

La coopérative s'est aussi fixée l'objectif de recourir le moins possible aux prêts bancaires. C'est pour cela qu'elle fait appel à l'épargne des citoyen-ne-s pour se financer. La part de coopérative est à 100 euros et sert, entre autres, à préfinancer la récolte du café.

CHORTI.BE

Toutes les entreprises présentées ont le label Finance solidaire, et garantissent une plus-value sociale et environnementale pour vos investissements.

RETROUVEZ-LES SUR :
WWW.LABELFINANCESOLIDAIRE.BE



ET AILLEURS

Coopération à l'italienne

Danaé List

En Italie, les coopératives sont importantes. Tellement qu'elles sont présentes dans la constitution établie en 1948 et, aujourd'hui, ce sont environ 40 000 coopératives qui fleurissent sur le sol italien.

Comment sont-elles parvenues à avoir autant d'envergure sur le marché ? Dans le courant des années 90, elles se sont inspirées des expériences d'autres pays pour se structurer et construire une sorte de mutualité. Pour faire simple, le système coopératif voulait s'offrir la capacité de s'auto-soutenir lorsque cela était nécessaire. Comment ? Chaque coopérative faisant partie du réseau verse une cotisation qui est mise en commun et, ensemble, ces contributions permettent de promouvoir le développement de nouvelles coopératives. Un cercle vertueux qui vise à développer les coopératives grâce à la solidarité du secteur.

C'est en 1992 que ce souhait se réalise par l'écriture de la loi « Nouvelles règles en matière de sociétés coopératives ». Les Italien-ne-s vont même plus loin que leur vision de base en établissant la possibilité de créer des fonds pour la promotion et le développement de la coopération. A cet effet, les coopératives doivent verser aux fonds : 3 % de leurs bénéfices annuels avant impôts et les avoirs résiduels après la liquidation des coopératives qui cessent leur activité.

Chaque fonds contribue au développement de ses coopératives comme il l'entend : promouvoir la constitution de sociétés coopératives ou contrôlées par elles ; financer des programmes spécifiques de développement de sociétés coopératives ou de leurs consortiums ; organiser et gérer des cours de formation professionnelle ; ou encore promouvoir des études et des recherches sur des thématiques économiques et sociales particulièrement intéressantes pour le mouvement coopératif.



© rawpixel

COOPFOND

Coopfond est l'une des trois sociétés créées en Italie pour promouvoir et développer la coopération. Depuis sa création en 1993, elle a récolté pas moins de 557 millions d'euros qu'elle met à disposition du secteur par le biais d'interventions qui peuvent prendre la forme soit de participations temporaires au capital de coopératives ou de sociétés contrôlées par des coopératives, soit de prêts accordés par Coopfond seule ou en partenariat avec d'autres prêteur-euse-s appartenant, ou non, au monde coopératif.



POUR ALLER PLUS LOIN : DÉVELOPPER LA FINANCE CITOYENNE ET SOLIDAIRE, DÉCEMBRE 2022, DISPONIBLE SUR WWW.FINANCITE.BE



© rawpixel

Demain, on mange quoi ?

L'accès à l'alimentation bio, en vrac et locale sera plus accessible avec le programme Manger demain.

Héloïse Rigot

Si la pandémie avait amené les consommateur-riche-s vers les producteur-riche-s en circuit-court près de chez eux-elles, la crise énergétique et l'inflation ont contraint certains ménages, souvent les plus vulnérables, à renoncer à certaines dépenses. Le secteur de l'alimentation durable est directement touché par une baisse de fréquentation. Pour permettre aux acteur-riche-s de l'alimentation durable de poursuivre leur développement, la Région wallonne a mis en place le programme Manger demain auquel les monnaies locales citoyennes participent activement.

Pour bénéficier de ces mécanismes, les points de vente doivent répondre aux critères de la charte de la cellule Manger Demain. Ils rencontreront certainement les profils suivants : magasins à la ferme, coopératives, magasins bio, magasins vrac et certains commerces en ligne. Trois mécanismes ont été pensés pour encourager le commerce local : une caisse de solidarité, une expertise marketing et de communication pour les participant-e-s et des carnets de fidéli-bons. C'est sur ce dernier mécanisme qu'interviennent les monnaies locales, car ceux-ci peuvent être libellés dans la monnaie locale du commerce avec un bel avantage à la clé.

Un fidéli-bon par semaine

Comment ça marche ? Dans les commerces participants, la clientèle qui le désire pourra s'inscrire et recevoir un carnet de 20 fidéli-bons (contre 15 bons pour les commerces qui ont choisi d'offrir ces cadeaux en euros).

Il existe deux types de carnet. Le premier contient des bons qui permettent de recevoir 2 unités de la MLC de sa région pour tout achat de plus de 10 euros, qu'il soit payé en euro ou en monnaie locale. Le deuxième carnet contient des bons de 5 unités pour des achats qui dépassent 25 euros. Concrètement, le-la client-e détient ce carnet et échange ses bons contre des unités de monnaie locale à chaque fois que ses achats (uniquement les denrées alimentaires

locales, les produits frais, en vrac et secs) dépassent le montant prévu. Il s'agit en quelque sorte d'un bonus de remerciement pour avoir fait ses achats dans le commerce.

Ces bons peuvent être échangés dans les 8 mois dans les commerces participants, mais ne peuvent être utilisés qu'une seule fois par semaine pour favoriser un changement des habitudes de consommation dans le temps. Autrement dit, pas question de venir une seule fois faire une grosse dépense que l'on fractionnerait en plusieurs tickets de caisse.

Les commerces participants peuvent choisir de distribuer des bons en monnaie locale.

Pour les commerces, encourager les client-e-s à choisir les bons échangeables en monnaie locale plutôt qu'en euros comporte un avantage de taille. Car dans le cas des fidéli-bons euros, le commerce doit avancer le montant des bons offerts qui lui seront ensuite remboursés par le programme Manger demain. Pour les fidéli-bons en monnaie locale, chaque point de vente devra tout simplement signer une reconnaissance de dette à l'ASBL de la monnaie locale de son territoire qui lui fournira ensuite les petites coupures pour régler sa clientèle.

Sur l'entièreté de la période, chaque point de vente bénéficie d'un montant de maximum 8 000 euro. En plus de promouvoir et de soutenir le commerce local, cette initiative permettra aux ménages belges de changer leur alimentation et de la rendre plus saine et plus durable. La crise sanitaire l'a prouvé, le secteur de l'alimentation durable est une alternative innovante et réaliste pour que les belges construisent ensemble la consommation de demain. ■

PLUS D'INFOS ? RENDEZ-VOUS SUR WWW.MANGERDEMAIN.BE

PÉDAGOGIE **Les monnaies locales citoyennes luttent-elles contre la spéculation ?**

Vous avez peut-être entendu cet argument émis par certains groupes de monnaie citoyenne, il fait même partie des objectifs de certains. Info ou intox ?

Héloïse Rigot

La spéculation consiste à acheter un bien en vue de réaliser un bénéfice de sa revente ultérieure. Dans son fonctionnement, la monnaie locale citoyenne (MLC) permet de retirer des euros de la circulation « classique » pour les injecter dans un circuit alternatif, plus respectueux du vivant et de la planète.

On pourrait arguer qu'une monnaie locale citoyenne lutte contre la spéculation puisqu'elle n'est pas conçue pour attendre sagement sur un compte à la banque, mais pour circuler et changer de mains sans cesse sans tomber dans celles des spéculateur-riche-s. Seulement, vous pouvez toujours acheter une œuvre d'art en monnaie locale citoyenne et l'entreposer dans un garde-meuble en attendant le bon moment pour la revendre et réaliser un profit.

Si les groupes en charge des monnaies locales citoyennes parlent de lutte contre la spéculation, c'est en réalité parce que ces systèmes d'échange prônent une alternative monétaire qui ne met pas l'accent sur le profit mais sur les valeurs éthiques et durables. En ne circulant que chez des prestataires qui respectent une charte de valeurs, les monnaies locales ne permettent pas d'acheter des biens qui permettraient quelque spéculation. Ainsi, les différents-acteurs-riche-s de l'économie sociale permettent de sortir d'un système financier spéculatif. Les euros échangés contre les unités de monnaies locales ne sont pas non plus utilisés pour spéculer. ■



INNOVATION **La domiciliation bientôt sur vos écrans**

La domiciliation pour simplifier la recharge de votre compte en monnaie locale citoyenne.

Héloïse Rigot

La domiciliation est souvent utilisée pour les paiements réguliers comme le règlement de certaines factures. Le-la titulaire du compte donne l'autorisation à la structure de prélever directement sur son compte une somme convenue à l'avance par les deux parties. En la combinant avec les monnaies locales citoyennes, vous avez l'assurance d'avoir toujours des unités de votre monnaie préférée en poche. Concrètement, elle offre la

possibilité, avec l'accord de ses membres, à la monnaie locale citoyenne de prélever directement sur leur compte. Fini les tracas pour payer sa cotisation ou bien l'attente pour alimenter son compte. Cette automatisation permet de faciliter l'utilisation quotidienne de la monnaie. Aujourd'hui, le temps d'attente pour la recharge de votre compte peut prendre plusieurs jours ouvrés. En autorisant l'ASBL à prélever une somme convenue directement sur votre compte, vous évitez les démarches supplémentaires et vous automatisez votre utilisation. Les utilisateur-riche-s du Val'Heureux, dans la région de Liège, jouissent depuis quelques mois de cette fonctionnalité pratique. La Zinne, présente sur le territoire de la région Bruxelles-Capitale, se dotera de cette nouvelle fonctionnalité dans les prochains mois. ■



LIÈGE Val'Heureux **L'épicerie d'Augustin**

Situé en plein cœur de la Cité ardente, l'épicerie d'Augustin propose des produits issus du circuit court. Habitant du quartier Saint-Gilles, il a voulu y ouvrir une boutique pour compléter l'offre et permettre à ses riverain-e-s d'avoir tout à portée de main. Cette petite épicerie de quartier était une évidence pour cet ancien ingénieur aéronautique !

LEPICERIEAUGUSTIN.BE
Rue Saint-Gilles 88, 4000 Liège
Tel : +32 (0) 4 378 92 11



IXELLES Zinne **Casa Mariposa**

Depuis septembre 2022, un salon de tatouage atypique a ouvert ses portes à Ixelles. Pourquoi atypique ? Tout simplement parce que c'est l'un des premiers salons de tatouage écoresponsable belge. À la Casa Mariposa, les tatoueuses utilisent des matériaux responsables et mettent tout en œuvre pour réduire leurs déchets. Elles préfèrent par exemple un cellophane à base d'amidon de maïs qui est un produit 100 % biodégradable ou encore demandent à leurs client-e-s d'apporter leur propre rasoir pour éviter de jeter une lame et du plastique dans la nature.

CASA.MARIPOSA.BRUSSELS
Rue Jules Bouillon 4, 1050 Ixelles



ARLON Epi Lorrain **Épices & tout**

Située au cœur d'Arlon, Épices & tout rassemble les Arlonais-e-s dans une épicerie bio qui met l'accent sur la santé et le partage des bonnes choses. Eric et Agnès ont ouvert cette épicerie il y a plus de 10 ans pour contribuer au commerce local et à la vie de leur quartier. Cette année, c'est Sophie, une cliente, qui reprendra les rênes de l'épicerie.

WWW.EPICESSETOUT.BE
Rue des Faubourgs 103 6700 Arlon
Tel : +32 (0)474 36 12 73



ATH SolAToi **Papeterie Delzenne**

Implantée en plein cœur du centre-ville de Ath depuis plusieurs générations, la papeterie Delzenne fournit tout pour l'école et pour le bureau. L'équipe saura vous conseiller pour les différents articles d'écriture et de dessin mais aussi vous proposer différentes idées de cadeaux à offrir à vos proches.

Rue aux Gâdes 31, 7800 Ath
Tel : +32 (0) 068 28 15 14



COURT-SAINT-ETIENNE **Talent Couleurs Sud**

En 2002, Couleurs Sud ouvre ses portes en proposant à sa clientèle des articles issus du commerce équitable et de l'alimentation bio. Sur les étagères, on y retrouve des vêtements, des accessoires zéro déchet, des produits ménagers et bien-être mais aussi des bières et des aliments bio en vrac. Car depuis 5 ans, la boutique accueille aussi une petite épicerie bio zéro déchet.

WWW.COULEURS-SUD.EU
Rue Emile Henricot 62,
1490 Court-Saint-Étienne
Tel : +32 (0) 67 86 51 70



SIVRY Le Semeur **La Botte Paysanne**

Cette coopérative agricole située dans l'Entre-Sambre-et-Meuse réunit ses coopérateur-riche-s et les producteur-riche-s bio de la région autour d'un objectif commun : l'achat et la vente de produits locaux et biologiques. Pour y parvenir, La Botte Paysanne organise régulièrement des ateliers, des formations et des rencontres avec les producteur-riche-s pour faciliter le partage de connaissances. Et pour les gourmand-e-s, leur comptoir paysan est ouvert les mardis et vendredis après-midis et tous les samedis matins.

WWW.LABOTTEPAYSANNE.BE
Grand Thumas 1, 6470 Sivry
Tel : +32 (0) 470 31 62 76

→ Ça roule pour les monnaies locales

Pour pallier à disparition des distributeurs de cash, un groupe imagine des distributeurs de monnaie locale.

Restons cash

Si la disparition programmée des distributeurs de billets de banque (et des agences) n'est plus un secret, elle n'en reste pas moins une menace pour toutes les communes et tou-te-s les consommateur.rice.s. Bien que la société Batopin¹ précise sur son site « L'argent cash doit rester accessible à tout le monde », les citoyen-ne-s auront dorénavant plus difficilement accès à leur propre argent. Le tout est d'autant plus choquant qu'aucune vraie consultation des autorités politiques ou du public n'a eu lieu !

Malgré différentes interpellations politiques, plusieurs pétitions citoyennes² et la mobilisation de client-e-s des banques, certaines communes se retrouvent déjà sans distributeur

de billets sur leur territoire ou avec des appareils peu accessibles. Les citoyen-ne.s et commerces présents en périphérie des villes, dans des milieux plus ruraux ou tout simplement actif-ve-s en soirée seront particulièrement victimes de cette situation. (Voir l'action conjointe de Financité, Testachats et Okra en page 38 de ce magazine)

Des solutions maintenant

Si le combat continue, il faut néanmoins construire rapidement des solutions. C'est par exemple la démarche de la bourgmestre de Rixensart qui a décidé de lancer un marché public afin de trouver un opérateur (une gentille banque ?) pour remplacer le distributeur disparu (les méchantes banques !).

Certains collectifs citoyens se sont également penchés sur la question. Les contraintes juridiques pour faire transporter et « distribuer » des euros par des professionnel-le-s sont très lourdes et nous ramènent souvent à nouveau au secteur bancaire, lui-même à l'origine de la diminution des distributeurs de billets contre l'avis du public.

À côté, les monnaies locales et citoyennes, même si elles n'ont pas les moyens de remplacer des milliers de distributeurs, veulent apporter des solutions. Elles ont déjà été largement utilisées dans le cadre de plans de relance suite à la crise sanitaire ou de plans d'urgence suite aux inondations (voir article « les monnaies citoyennes peuvent nous sauver » du magazine 64, p.27). Dès lors pourquoi ne pas les impliquer dans un plan « sauvons le cash » en imaginant des solutions sécurisées et souples comme des distributeurs mobiles échangeant des euros payés par carte contre de petits montants cash de monnaie locale (peu attractive pour les voyous), ou encore des distributeurs fixes avec de petits montants en monnaie locale, mais réapprovisionnés régulièrement.

Évidemment, des distributeurs de monnaie locale, c'est un peu fou, mais bien moins que de laisser la désertification bancaire menacer notre liberté et nos petits commerces.

1. L'avenir des distributeurs de billets, analyse Financité, septembre 2021, disponible sur www.financite.be
2. Pétitions : soscash.be lancée par Financité, Testachats et Okra ou dans les communes de Geere et Rixensart, notamment



VOUS SOUHAITEZ PARTICIPEZ À L'AVENTURE ? CONTACTEZ-NOUS : DIDIER.PALANGE@FINANCITE.BE

→ Boycotter ou boursicotter ?

Les influenceurs et influenceuses prônant l'investissement en bourse se multiplient sur les réseaux sociaux.

Vidéos, podcasts, articles mis en ligne par des comptes spécialisés dans la finance vous raconteront tous la même chose : investir en bourse est le moyen d'obtenir son indépendance financière. Arrêtez de perdre de l'argent avec l'inflation, investissez, récoltez des dividendes, réalisez des bénéfices et diversifiez votre patrimoine. Voilà en bref les conseils prodigués par les « fininfluenceurs », des influenceurs et influenceuses dont le champ d'activité est celui de la finance.

De plus en plus de jeunes se tournent vers la bourse dans l'espoir d'obtenir à court terme ou à long terme un retour sur leur investissement. Une étude sur la bourse réalisée par l'Autorité des marchés financiers (FSMA) révèle que les jeunes de moins de 30 ans constituaient le groupe le plus important de nouveaux investisseurs en 2021. Mais l'investissement en bourse est-il un si bon créneau pour les jeunes ?

Il est vrai que l'investissement en bourse peut vous faire gagner de l'argent, mais ce dont les influenceur-euse-s en finance parlent moins, ce sont les risques de pertes liées à ces investissements incertains et volatiles. Ces créateur-riche-s de contenus se gardent aussi souvent de parler de la responsabilité sociétale et environnementale des produits présentés ou même d'expliquer qui gagne vraiment de l'argent lorsqu'ils-elles font la promotion d'une plateforme d'investissement en ligne.

Pour sa campagne annuelle, Financité a décidé de s'intéresser à cet intrigant marché financier qu'est la bourse et essayer, non pas de culpabiliser les jeunes boursicoteur-euse- en les convainquant de ne pas y investir, mais de leur faire prendre conscience des risques et de leur donner les clés pour avoir un esprit critique sur ce qu'en disent les influenceur-euse-s de la bourse ainsi que leur proposer des alternatives pour investir de manière plus éthique et plus sécurisée.

Pour ce faire, Financité souhaite créer un « guide pratique » pour les jeunes qui souhaitent ou ont déjà pensé à investir en bourse. Ce guide pratique sera aussi à destination des parents d'ados / jeunes adultes qui souhaitent sensibiliser leurs enfants ou encore des professeur-e-s qui désirent aborder ce sujet en classe.



MONEY

ET SI VOUS NOUS PARTAGIEZ VOS QUESTIONNEMENTS ?

Ce guide pratique, c'est vous qui décidez des informations que vous souhaitez y retrouver.

Vous êtes un-e ado / jeune adulte, parent d'ados / jeunes adultes, professeur-e et vous vous souhaitez sensibiliser ou être sensibilisé-e à l'investissement en bourse (son fonctionnement, ses risques, etc.) ou le sujet vous intéresse ?

Participez à une session en ligne le lundi 17 avril à 20h pour venir poser toutes les questions qui vous trottent en tête afin que nous puissions y répondre dans notre guide pratique. Inscription en ligne ou par mail à louise.dubois@financite.be ou au 0471/487147.

Pas besoin de s'y connaître en finance ou en économie pour participer à cet atelier, l'idée de ce guide pratique est d'expliquer la bourse à quelqu'un qui n'y connaît rien.

PLUS D'INFORMATIONS :
WWW.FINANCITE.BE/EVENTS

BRUXELLES *La Zinne pour soutenir les plus fragiles*

La monnaie locale de la région vient de découvrir qu'elle est distribuée dans une maison médicale.

Courant janvier, l'épicerie coopérative Bloum Coop à Forest contacte l'équipe de la Zinne, monnaie locale citoyenne de la région de Bruxelles, pour un échange de 2 000 Zinnes à destination de la Maison médicale les Primeurs. Une bonne nouvelle qui en amène une autre, la coordinatrice de la monnaie découvre alors que la Zinne est utilisée de manière solidaire et originale : en 2022, 10 fois 37 Zinnes ont été distribuées par la maison médicale aux plus fragiles de ses adhérent-e-s.

Cette action a été financée par le fonds de soutien de la maison médicale. Créé à l'initiative du personnel, il sert à faire face rapidement à des situations d'urgence, comme l'achat de médicaments ou de nourriture. Le solde de ce fonds a été distribué sous forme de Zinnes et de carte de transport Mobib, aux patient-e-s identifié-e-s comme les plus fragiles.

La maison médicale a préféré opter pour des Zinnes plutôt que de distribuer directement des euros pour deux raisons. Tout d'abord, la Zinne peut être assimilée à un

bon-cadeau, ce qui est moins stigmatisant que de recevoir de l'argent. Par ailleurs, elle peut être dépensée dans des commerces qui partagent les valeurs de la maison médicale.

Subsiste une question : ces billets de Zinne distribués sont-ils effectivement utilisés ? Les commerces prestataires de la Zinne proposent souvent des produits perçus comme trop luxueux par rapport au quotidien de survie des personnes qui ont reçu l'aide de la maison médicale.

L'expérience a finalement été concluante. La plupart des Zinnes ont été dépensées à la Bloum Coop voisine, qui avait été indiquée lors de la distribution. Les bénéficiaires se sont avéré-e-s enthousiastes d'avoir pu acheter des produits de qualité, comme du vin ou du fromage. Au-delà d'une aide alimentaire d'urgence, ce petit bonus a donc plutôt été l'occasion de s'offrir quelque chose de valorisant.

Cette expérience démontre qu'au-delà de sa réputation « bobo », la monnaie locale peut devenir un outil de solidarité, surtout s'il est mis en place par des structures de terrain qui côtoient de près les personnes qui ont besoin d'être soutenues. Une expérience qui mériterait d'être dupliquée avec d'autres partenaires ! ■



BRUXELLES *Economia*

Mi-février, Mazette était le rendez-vous des joueur-euse-s le temps d'une soirée.

C'est Economie, le nouveau jeu créé par la fédération Solidarité des alternatives wallonnes et bruxelloises (SAW-B) que les inscrit-e-s ont pu tester pour la toute première fois.

Installé-e-s chez Mazette, une coopérative qui propose un concept 3 en 1 (un bar-restaurant sympa dans l'emblématique quartier des Marolles, une micro-brasserie sur place, et le tout dans un concept local et durable) les joueur-euse-s-entrepreneur-euse-s ont

lancé des activités plus ou moins rentables et plus ou moins positives pour l'environnement et la société. Chacun-e a décidé de poursuivre un objectif de profit et d'impact selon son profil.

Ils-elles se sont vite rendu-e-s compte que la demande des consommateur-riche-s n'est pas extensible indéfiniment et se sont donc battu-e-s à coup de pub pour capter des parts de marché. Mais les crises de toutes sortes n'étaient jamais loin et certain-e-s y ont laissé des plumes. Soucieux-euses de leur impact, les joueur-euse-s ont même tenté de changer les règles du jeu, en privilégiant l'accès au marché pour les produits ayant un impact positif... A bon entendre-use ! ■



OTTIGNIES - LOUVAIN-LA-NEUVE

Et vous, à la fin du mois
vous faites quoi ?



Comme chaque année depuis 8 ans, le premier trimestre de l'année bouge au rythme du Tour des Cafés.

Organisé par le centre culturel d'Ottignies en partenariat avec l'asbl Corps Ecrits et la Maison du Développement Durable, le Tour des Cafés est devenu un incontournable dans la région. Pendant deux mois, une vingtaine d'organisations proposent des ateliers, conférences, débats ainsi que des spectacles qui permettent aux citoyen-ne-s d'échanger et de faire circuler la parole sur ses préoccupations face aux défis auxquelles ils et elles doivent faire face. Cette année, Financité a proposé 3 ateliers dans le courant du mois de février.

Le 10 février c'est à la Bouquinerie du Pub que nous avons donné rendez-vous pour parler budget et inflation. Essayer de comprendre ensemble ce qui se cache derrière l'augmentation des prix, déconstruire certaines idées reçues et proposer des alternatives et solutions, sont les thèmes qui ont été abordés durant ces deux heures d'atelier. Nous avons même réfléchi à une vie sans argent. A quoi ressemblerait-elle ?

Le 14 février, nous avons été piqué-e-s par Cupidon qui n'était pas content de nous entendre parler d'argent dans le couple. Organisé avec Corps écrits et Vie féminine Brabant wallon, c'est à la Maison du développement durable que nous nous sommes arrêté-e-s pour comprendre le tabou qui existe autour de l'argent dans le couple. Parsemé d'éléments historiques, de chiffres et de remise en contexte, les participant-e-s ont pu échanger sur leur manière de gérer l'argent dans leur couple et discuter de l'importance donnée à l'équité (ou de l'égalité). Un sujet riche qui n'a laissé personne de marbre. Et c'est tant mieux !

Finalement, le Tour des Cafés s'est clôturé pour nous le 24 février, là où il avait commencé, à la Bouquinerie du Pub. Au lieu de regarder l'impact de la crise actuelle sur notre budget, nous avons eu envie d'aller voir plus loin. Et si la crise énergétique actuelle nous offrait des opportunités pour enfin concrétiser la transition tout en nous assurant une vraie justice sociale ? ■

BRAINE-L'ALLEUD

1000 bornes et pas content-e-s



Il y a un an, la monnaie locale citoyenne du brabant wallon ouest se retrouvait Chez Bobbi pour un lancement officiel sous le soleil. Un an plus tard, ce sont 60 partenaires qui ont rejoint le réseau et des milliers de Brawettes qui ont déjà été échangées. Le 18 septembre, les bénévoles du groupe invitent les partenaires et utilisateur-riche-s à fêter cette année passée ensemble. ■

SI VOUS VOULEZ AUSSI JOUER À 1000 BORNES POUR MA BANQUE DANS VOTRE RÉGION, CONTACTEZ VOTRE ANIMATEUR-RICHE.



NAMUR *Les aîné·e·s passent à l'action*

Sous l'impulsion de la plateforme provinciale namuroise, plusieurs membres des Conseils consultatifs communaux des aînés (CCCA) de la province de Namur ont rencontré Financité.

En septembre dernier, une animation donnée par Financité sur la disparition du cash et des distributeurs de billets a suscité une volonté irrésistible de passer à l'action. Des membres de Conseils consultatifs communaux des aînés (CCCA) ont voulu se rassembler pour faire bouger les choses dans leur localité respective. Oui, mais par où commencer ? Dans un premier temps, nous avons dressé la liste des préoccupations et des mécontentements que provoquait l'inaccessibilité à l'argent liquide.

Des termes comme « déshumanisation », « numérisation invasive » ou encore « fracture numérique » sont apparus encore et encore au fil des échanges. Ce groupe constitué d'aîné·e·s a également fait un constat qui semble ne pas les concerner à priori : les jeunes générations peuvent

également être victimes de la fracture numérique malgré l'omniprésence des réseaux sociaux.

A l'heure actuelle, les membres des CCCA de Namur, Gembloux, Fernelmont, Jemeppe-sur-Sambre, La Bruyère, Onhaye et Walcourt structurent deux projets. Le premier crée des outils de sensibilisation de la jeunesse à la pollution numérique. Le deuxième concerne la mise en place d'écrivain·e·s numériques. Ces derniers et dernières pourront aider les victimes de la fracture numérique, autant jeunes que plus âgées, à effectuer des démarches administratives en ligne, par exemple. Cela vous intéresse ? N'hésitez pas à rejoindre ces groupes de travail pour que les souhaits théoriques deviennent des réalités près de chez vous. ■

Les aîné·e·s se cherchent un nouveau nom

Il semblerait que le terme « aîné » soit stigmatisant et ne reflète pas l'ensemble de la population concernée. C'est en tout cas une réflexion que se font les CCCA qui aimeraient trouver un nouveau terme plus inclusif pour désigner les 55 ans et plus. Et vous ? Qu'en pensez-vous ? ■

DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS SUR CE SONDAGE EN LIGNE : [HTTPS://MINIURL.BE/R-4E8SOU](https://miniurl.be/r-4E8SOU) EN ENVOYANT UN COURRIEL À IRENE.PIANCATELLI@FINANCITE.BE



JUMET *S'améliorer plutôt que de convaincre*

La ferme du futur de Jumet.bio fait simple et efficace...

L'asbl Jumet.Bio est un groupe Financité dont les activités s'inspirent des valeurs de la permaculture. En collaboration avec la Maison de l'alimentation durable Charleroi Métropole, le petit groupe de

bénévoles a décidé, en plus des activités au jardin partagé ou encore de Groupement d'Achats Communs d'organiser des soirées-débats le troisième jeudi du mois.

Rien de bien neuf ni d'original et encore moins au sein d'une « ferme urbaine du futur » qui veut promouvoir les initiatives de transitions. L'originalité de la démarche



consiste dans le fait que, fatigué·e·s d'essayer sans succès d'attirer les personnes non sensibilisées, le groupe a choisi de faire simple et léger et de programmer pour soi ! L'objectif est d'économiser beaucoup d'énergie en cherchant à tout prix à convaincre certaines personnes de quitter leur canapé ou leur supermarché.

Bien entendu le ciné-débat « un village en transition » puis la soirée « Simplicité volontaire et sobriété heureuse » ont fait l'objet d'une promotion tous publics et ont finalement attiré plus de 25 personnes chaque soir, mais personne ne s'est plaint d'être si peu nombreux. Et si vous pensez qu'il s'agit là d'une résignation ou d'un entre-soi peu fertile, rejoignez-nous par exemple en mars où nous parlerons abeilles et pollinisation. Vous serez surpris·es de voir à quel point, même entre personnes convaincues, nous avons beaucoup à nous apprendre mutuellement. ■

PLUS D'INFO VIA LA PAGE FACEBOOK DE JUMET.BIO ET/OU DE LA MAISON DE L'ALIMENTATION DURABLE CHARLEROI MÉTROPOLE.

ATH ET ENGHEN *Crédits, il n'y a pas de raison de rougir mais bien de choisir*

Les groupes ont identifié les avantages et les risques de chaque type de crédit.

Au fait, comment avez-vous payé votre smartphone ? C'est au départ de cette question que nous avons proposé aux participant·e·s d'ateliers « Pige, pas pigeons » d'Ath et Enghien de réfléchir à la notion de crédit.

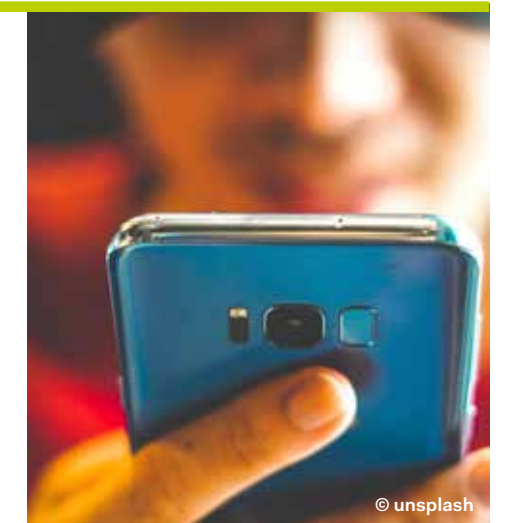
Il y a bien entendu d'autres manières que le crédit pour payer son smartphone dont la valeur peut aller de 150 à plus de 800 euros pour certaines personnes autour de la table ces jours-là. Avant de passer par la case crédit nous passons donc par l'épargne, le prêt ou la récupération d'un téléphone inutilisé par un·e proche ou encore la chance de le gagner dans un concours ... parfois payant.

Si après avoir réfléchi au besoin réel de remplacer rapidement l'ancien appareil puis réfléchi au modèle adapté à votre usage, il vous manque quelques sous, alors pourquoi ne pas faire appel au

crédit ? Si cela n'est pas honteux d'emprunter de l'argent, même pour des petits montants, nous établissons ensemble les risques non seulement du nombre des crédits, mais mettons surtout en avant les types de crédits risqués. Le crédit est ici un outil parmi d'autres pour financer un achat.

Nous avons alors identifié les avantages et inconvénients de chacun mais aussi ceux qui représentent de réels dangers comme le crédit ballon voire le crédit zéro pourcent quand il cache une ouverture de crédit qui représente une tentation permanente vers un achat inutile et cher.

Malgré la créativité des organismes de crédits pour nous pousser à la consommation via une multitude de formules de paiement, à Ath et Enghien nous concluons par deux phrases clefs : « plus le crédit est long plus il est cher » et « un bon



crédit est toujours bien plus court que la durée de vie du produit ! ». Il y a bien d'autres constats à faire à ce sujet et nous serons ravis de les faire avec vous si vous nous y invitez pour une papote argent. ■

INTÉRESSÉ·E ? CONTACTEZ VOTRE ANIMATEUR LOCAL DIDIER.PALANGE@FINANCITE.BE

VERVIERS **Insoumission face aux banques** qui perdent la raison

La CSC Seniors de la commune de Verviers a mis les ateliers financiers au programme de l'année.

Une fois n'est pas coutume, c'est une animation donnée par Financité

autour de la problématique de l'accès à l'argent liquide qui a donné envie d'agir à ce groupe. « Vous avez des difficultés avec les applications numériques de votre banque et on vous conseille de vous faire aider par vos enfants... J'ai éduqué mes enfants afin qu'ils deviennent des adultes

autonomes et responsables et voilà ce qu'on me répond ! », s'indigne un membre du groupe.

Soucieuses et soucieux de comprendre comment fonctionnent les institutions bancaires aujourd'hui et surtout de savoir comment y répondre, les membres de la CSC Seniors de Verviers ont donc invité notre organisation à présenter son programme d'action lors de la première assemblée de l'année. L'objectif ? Organiser, prochainement, une série d'ateliers pour mieux se prémunir contre ces dérives et surtout, déboucher sur des actions. Le prochain rendez-vous est pris pour le mois d'avril ! ■

POUR TOUTE INFORMATION,
CONTACTEZ VOTRE ANIMATRICE LOCALE.
IRENE.PIANCATELLI@FINANCITE.BE



LIÈGE ET ARRONDISSEMENT **Nourrir Liège en 2023**

Du 13 au 23 avril prochain se déroulera la septième édition du festival « Nourrir Liège ». Avec pour thématique la « Résilience ». Marie-Claire Frédéric en sera la marraine.

Marie-Claire Frédéric, journaliste culinaire et historienne de l'alimentation spécialisée dans les fermentations, sera la marraine de cette nouvelle édition sur le thème de la résilience. Cette capacité à rebondir après un choc pourrait-elle se trouver dans le secteur de l'alimentation ? Durant la seconde quinzaine du mois d'avril, seront proposés au centre-ville de Liège et dans certains quartiers environnants, diverses activités centrées sur l'alimentation : randonnées urbaines, conférences, stand au marché « Court Circuit » ou encore un escape game seront au programme ! La grande journée de lancement est prévue



le 13 avril avec une soirée au Manège Fonck. Financité participera au Forum citoyen programmé le samedi 22 avril afin d'apporter un éclairage plus précis sur la résilience économique. ■



PLUS D'INFORMATION SUR
[HTTPS://NOURRIRLIEGE.BE](https://nourrirliège.be)

ARLON **Nouvelle donne énergétique** en milieu rural



En partenariat avec la régie de quartier d'Arlon et l'ASBL Nature attitude, Financité participe activement à l'animation de groupes citoyens autour des questions énergétiques.

Vu sa proximité avec le Grand-Duché du Luxembourg, le Pays d'Arlon évolue dans une situation économique particulière. En effet de nombreux-euses travailleur-euse-s transfrontalier-ère-s bénéficient de salaires plus élevés qu'en Belgique. Mais pour ceux et celles dont ce n'est pas le cas, leur situation économique est largement affectée par les prix de l'énergie.

En matière de logement par exemple, la situation géographique du Luxembourg provoque une augmentation sensible des prix tant en termes d'achat que de loyers. Cet effet est directement visible sur la facture de chauffage. En effet, les maisons ou appartements qui sont encore à des prix accessibles sont souvent synonymes de piètres dispositifs d'isolation. Les récentes augmentations du coût de l'énergie plongent donc nombre de personnes dans des situations financières de plus en plus précaires.

A ces difficultés viennent s'ajouter celles liées à la mobilité. Pour travailler, se former, ou encore avoir une activité de volontaire, il est nécessaire de disposer d'un véhicule. Ces situations ne sont pas nouvelles, mais la marge de manœuvre financière devient parfois tellement étroite que bon nombre de personnes ont

l'impression qu'il n'y a pas de solution : « on a beau retourner l'équation dans tous les sens et comprimer les dépenses, rien n'y fait, on est trop juste », résumait une participante de l'atelier.

Faire simplement ses courses de la semaine devient aussi un problème, les épiceries de village disparaissent et les prix dans les supermarchés augmentent. « On va devoir réapprendre à vivre comme nos grands-parents avec moins de choses, en bougeant moins, déplore une autre membre du groupe. En fait, on va devoir réinventer des systèmes de solidarité et d'échange de proximité en mutualisant des biens et des services. » Concrètement, cela pourra prendre la forme de véhicules partagés et calibrés en fonction des besoins et, pourquoi pas, des potagers communautaires, des poulaillers partagés, du petit élevage en commun, des champs mutualisés et des coupes de bois de chauffage gérées en commun, un four à pain pour le hameau ou le quartier...

Notre économie de proximité doit évoluer. Il faut, sans tarder, tricoter autrement le développement économique local. Souvent, toute notre vie est structurée autour d'une abondante source d'énergie fossile peu chère. Cette époque est révolue. Aujourd'hui, il faut inventer ensemble comment être heureux-euses dans un monde qui n'existe pas encore tout à fait. Pour les participant-e-s de ce groupe créé en partenariat avec la régie de quartier d'Arlon et l'ASBL Nature attitude, il est l'heure d'en semer les graines et de les arroser avec vigueur. Au pays d'Arlon, il y

déjà bien des ingrédients : des producteurs-rice-s de bonnes choses à manger et à boire, des producteurs-rice-s d'électricité, des développeur-euse-s de monnaies citoyennes, des collectifs solidaires... Autant de pratiques qui peuvent irriguer ces nouvelles toiles solides et résilientes. ■

TINTIGNY **L'Epi lorrain** s'invite à la Halle de Han

Le couscous préparé par les stagiaires du centre polyvalent de la Halle de Han sera l'occasion de bien manger, mais aussi de (re)découvrir la monnaie locale de la Gaume et du Pays d'Arlon. Depuis plus de 10 ans, l'Epi dynamise l'économie locale en privilégiant les circuits courts et en participant à la construction d'une économie plus juste, plus durable, plus locale et donc plus humaine. Elle compte aujourd'hui plus de 130 prestataires. ■



Sur les bancs de la Financité Academy



Depuis quelques années, Financité propose à ses membres un cycle de plusieurs sessions de 3 heures pour comprendre les bases de la finance responsable et solidaire.

Ce cycle n'a pas pour vocation de vous rendre expert-e en économie et en finance. Il vise surtout à vous familiariser à quelques notions clés, quel que soit votre bagage de base.

Cette année, cette formation revient au format initial, en présentiel. Mais en plus, elle se donnera sur 3 campus différents à Bruxelles, Liège et Charleroi.

Ces séances sont ouvertes gratuitement à nos membres. Si vous n'êtes pas encore membre Financité, pas de panique, vous pouvez toujours payer votre cotisation pour profiter de cette formation.

PLUS D'INFORMATIONS : WWW.FINANCITE.BE, RUBRIQUE SERVICES ET FORMATIONS, FINANCITÉ ACADEMY



Appel aux membres Financité

Faire un don ou un legs est un moyen de donner du sens à son argent mais différentes formules existent afin par exemple de bénéficier de déductions fiscales. Il n'est donc pas simple de s'y retrouver tant au niveau des impacts financiers pour vous, qu'au niveau des impacts sociétaux réels de vos dons. C'est pourquoi Financité invite ses membres à une après-midi « gestion patrimoniale » le 21 mars à Liège et le 30 mars à Bruxelles.

Après une brève présentation, un notaire et notre directeur répondront à vos questions concrètes en la matière.

PLUS D'INFORMATIONS, ÉCRIVEZ À MEMBRE@FINANCITE.BE OU SUR WWW.FINANCITE.BE/

Éphéméride Financité

7, 14 et 21 mars : premières sessions de la Financité Academy
20 mai : Assemblée générale

Stop à la disparition des distributeurs de billets!

Testachats, Okra et Financité unissent leurs forces pour une pétition nationale.

Nos organisations ne cessent de recevoir des plaintes de consommateur-riche-s mécontent-e-s de ne pas pouvoir accéder à leur propre argent. Le sentiment qui règne est largement partagé : les banques ont le monopole des dépôts, et nous empêchent d'avoir accès à notre argent lorsque nous le souhaitons.

Malgré les nombreuses plaintes partout dans le pays, les pétitions locales, les motions adoptées par de nombreux collèges communaux,

les résolutions des parlements régionaux, le nombre incalculable de questions parlementaires à la Chambre des représentants, et ce toutes couleurs politiques confondues, le secteur bancaire reste sourd. Or, accéder à son propre argent est un droit.

Sachant que des discussions sont actuellement en cours avec le secteur bancaire à ce sujet, nous avons donc lancé une pétition pour nous aider à faire pression sur les banques.

SIGNER LA PÉTITION OU TÉLÉCHARGER UNE VERSION IMPRIMABLE : WWW.SOSCASH.BE



Oui, mais...



Indépendant de la rédaction, le Comité de lecture du Financité magazine, des gens comme vous, réagit à un contenu paru récemment.

Biens communs ou privés. Dans les deux cas ils doivent être gérés.

Aujourd'hui, les ressources étant limitées, la gestion doit être durable. Un gros défi à relever surtout pour les collectivités, comme le souligne l'article sur les biens communs du magazine de décembre 2022. Ceci vaut aussi pour l'économie, et donc, la finance et les banques.

Peu de personnes contestent le soutien des banques à l'économie dont nous avons tou-te-s besoin. Malheureusement, la grosse majorité des banques le fait au détriment de l'environnement et des générations futures à cause de la concurrence et par peur d'hypothéquer leur succès commercial. En face, il y a les banques éthiques.

NewB visait à en devenir une. Elle n'y est pas arrivée et la majorité de ses coopérateur-ice-s ont opté pour un rapprochement avec vdk, une banque qui a une vision et des objectifs proches de ceux de NewB.

Même si NewB et vdk ont des statuts juridiques différents, elles partagent de nombreuses valeurs. Nous faisons le pari que vdk Bank, avec l'appui de NewB dans son nouveau rôle d'agence bancaire, maintiendra ses objectifs de durabilité avec des services accessibles de qualité et comme elle s'étendra dans une nouvelle région, attirera de nouveaux-elles client-e-s.

Gageons que de nombreux-ses Belges, lassé-e-s des errements de la finance, auront à cœur de soutenir le nouveau projet.

Nous avons hâte de lire bientôt dans le Financité Magazine que la promesse a été tenue. ■

Le comité de lecture

Pages 12-13 magazine 68

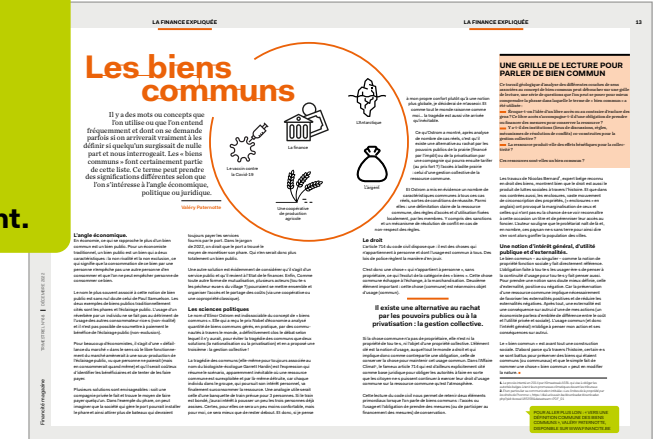


PHOTO LÉGENDE



La Brasserie coopérative liégeoise a récolté le plus de voix et remporte le Prix Financité 2022 et la somme de 2.500 euros sous forme d'investissement.

La brasserie produit des bières avec des matières locales, bio, au prix juste, en prenant soin de notre environnement dans un projet qui crée des emplois rémunérateurs et respecte toutes les parties prenantes. Ayant dû agrandir son outil de production et accuser le coup de la crise énergétique, les 2.500 euros d'investissements seront donc bienvenus pour produire les 4 bières médaillées et étendre son réseau de distribution.

*!?!☆⚡:)



**ANNE
FILY**

La fable de Batopin

La disparition des distributeurs de billets concerne toute la population. Pourtant, niveau politique, rien ne bouge.



trouver un gouvernement fédéral sur le pont, fermement déterminé à rappeler le secteur bancaire à ses obligations vis-à-vis de sa clientèle.

Et vous savez quoi? Rien, nada, que dalle... Parce que le gouvernement a d'abord cru à la fable de Batopin. Puis, quand même sous la pression des plaintes, il s'est dit qu'il fallait peut-être essayer de négocier un accord avec le secteur bancaire en l'assortissant de la menace d'un projet de loi au cas où l'engagement des banques serait insuffisant.

Vous en connaissez beaucoup de sujets qui suscitent des milliers de plaintes de consommateurs du nord au sud du pays, des motions adoptées par de nombreux collèges communaux, des résolutions votées à l'unanimité dans les parlements régionaux, des questions orales à la Chambre quasiment chaque semaine posées par des élu-e-s de toutes les couleurs politiques du royaume, des propositions de résolutions ou de lois rédigées par ces mêmes élu-e-s, sans oublier une instruction lancée par l'Autorité belge de la concurrence ?

Ce sujet qui mobilise tant de réactions depuis plus de deux ans, c'est la fermeture d'agences bancaires à tour de bras et la suppression des distributeurs de billets dans toutes les communes. Ce qui électrise encore plus la population et ses représentant-e-s, c'est le fameux projet Batopin avec sa promesse qu'en installant à peine plus de 2 000 distributeurs dans les gares, les centres commerciaux..., nous allons être mieux servi-e-s qu'avec plus de 5 000 appareils installés dans les agences! Quel beau tour de magie!

Il n'a pas fallu longtemps à la population et aux mandataires locaux pour réaliser que nous étions en fait face à un projet de réduction drastique du nombre de distributeurs. Avec une telle mobilisation dans tout le royaume, on se serait donc attendu à

Sans grande surprise, le secteur bancaire n'avait aucune envie de céder du terrain et a très vite quitté la table des négociations en mars 2022. On s'attendait donc à voir publier un projet de loi dans la foulée. Enfin! Sauf que depuis, à l'occasion du Codeco de juin 2022, le gouvernement a été réinvité à reprendre langue avec le secteur bancaire avec une nouvelle date butoir fixée au 31 décembre 2022. On allait voir ce qu'on allait voir!

Nous sommes en mars 2023, rien n'a bougé, pas l'ombre d'une fumée blanche à l'horizon! Pendant ce temps-là, Batopin déploie son projet, la Belgique bat le triste record du pays qui dans la zone euro a perdu le plus de distributeurs ces dernières années et celui où la population est la plus mécontente face à ce constat de toute la zone euro.

Les banques auraient finalement tort de se gêner. Ces institutions que l'on a sauvées du gouffre en 2008 ont vite retrouvé leur arrogance coutumière, d'autant plus facilement qu'en face le pouvoir politique fait preuve de divisions, d'hésitation, donc de faiblesse.

Est-ce trop demander à chacun des trois ministres concernés? La population qui se plaint couvre toute la palette des couleurs politiques, des communes riches et des plus pauvres, des gros portefeuilles aux personnes qui doivent gérer leur budget au centime près. Est-ce trop demander que chacun fasse enfin preuve du sens du collectif dans l'intérêt de la population, qui sont aussi des électeur-riche-s, et de pragmatisme dans les mesures à prendre en laissant tomber son cadre idéologique? Il y a urgence. ■

Devant l'absence de courage politique, les banques auraient finalement tort de se gêner.